

ARC en Ciel

La Revue de

Nouveaux
Droits
de
l'Homme

N°64

www.ndh-france.org

■ 4^e Trimestre 2011 ■ 3 €

DÉLINQUANCE

Hommes : **97%** Femmes : **3%**

**Pourquoi les
pouvoirs publics
cachent-ils
les chiffres
qui accusent ?**



Magritte



**Transport,
logement,
emploi,
formation,
cadre de vie...**

**Ma Région
et nous...**



La vie nous réunit !

L'Île-de-France ? Douze millions de personnes. Des transports pour tous, des logements accessibles, des formations à chaque étape de la vie, un dynamisme économique qui favorise l'emploi, un cadre de vie agréable... Chaque jour, une institution nous aide à mieux vivre ensemble. Cette institution, c'est la Région. Notre Région.



En attendant Godot...

Samuel Beckett attendait Godot comme nous attendons celui qui sortira du chapeau des élections présidentielles dans six mois. Godot (Dieu) sortant des urnes voilà une théologie peu banale quand, dans les ex dictatures tunisienne, égyptienne et libyenne, les islamistes tentent de faire main basse sur la démocratie naissante. Mais pas seulement sur la démocratie. Sur la société civile aussi. On nous annonce la charia à tous les étages : pour les femmes, pour la fermeture imposée des débits de boissons alcoolisées, pour la consommation de nourriture halal... C'est une nouvelle version de la démocratie, inconnue jusqu'à présent : la démocratie totalitaire et inégalitaire selon que vous êtes musulman ou pas. Et nous qui titrions notre dernière revue « *Pas de démocratie sans laïcité* »...

Godot en France sera-t-il toujours de droite ou bien penchera-t-il à gauche ? Difficile à dire malgré les sondages et la voie royale qu'ont tracée les socialistes à l'occasion de leurs primaires. Le résultat n'est pas mathématiquement le fruit d'un quinquennat mal engagé par son aspect trop clinquant (bling-bling dit-on), le favoritisme pour les privilégiés, des scandales à répétition voire et surtout un échec économique patent... Il est une alchimie plus complexe encore.

François Hollande dit vouloir « réenchanter la France » dans un lyrisme à la Luther King. Qui ne lui donnerait raison ? Mais il doit, pour cela, exposer sa vision, son grand dessein, son projet de société pour contrer le « désenchantement » du sarkozisme, ce qu'aucun candidat présidentiable n'a osé faire jusqu'à présent.

Quel projet ?

Certes, il lui faut un programme de gouvernement, ce que le PS a déjà élaboré (comme il l'avait déjà fait avant 1981 pour asseoir sa crédibilité). Cela ne suffit pas cependant. On veut savoir de plus vers quoi il mènera la France après l'échec du libéralisme économique et la disparition du socialisme étatique.

Nous, nous proposons depuis bientôt 40 ans de poursuivre l'œuvre, toujours d'actualité, des pères fondateurs de 1789, là où elle s'était arrêtée ; d'étendre les libertés tel qu'ils l'avaient voulu dans leur testament. Des droits nouveaux qui mis bout à bout, traduiront une philosophie politique, peindront un horizon raisonnable vers lequel la collectivité nationale tendra petit à petit, comme la Déclaration des droits de l'Homme est devenue peu à peu la règle d'or de notre pays

avant, en 1948, de devenir celle du monde.

Utopie ? Rêve éveillé plutôt pour qui entend réenchanter la France, lui donner une ambition. Et quelle plus belle ambition que de la maintenir au premier rang dans la construction d'une société plus juste, plus libre ? D'ailleurs 520 parlementaires de droite comme de gauche ont avalisé ce projet à travers notre proposition de loi constitutionnelle portant titre II à la Déclaration ; six groupes l'ont déposée après qu'elle eut été rédigée par les meilleurs juristes du moment. Nicolas Sarkozy, Président, en 2008 a développé la même idée... qu'il n'a hélas jamais réalisée parce que Simone Veil a enrayé le processus immédiatement.

Mais, on le sait « *Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer* »... Attendons donc Godot et sa bonne parole, de nouvelles « tables de la loi » en nous souvenant du père Hugo qui écrivait « *Toute idée humaine ou divine ayant le passé pour racine a pour feuillage l'avenir* ». ■

Pierre BERCIS

Président de NDH

Membre de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme

Arc en Ciel

revue de
Nouveaux Droits de l'Homme
Membre de la Commission
nationale consultative des droits
de l'Homme

ONG avec Statut consultatif près
le Conseil économique et social
des Nations unies

14, Cité Vaneau
75007 Paris

Tél.: 01 47 53 78 78
Fax : 01 45 56 07 06

Courriel : ndh-ong@wanadoo.fr
Site : www.ndh-france.org

Siège International

Nuevos Derechos del Hombre
Hipolito Yrigoyen 2038,
2 piso - 1089 Buenos Aires
Argentina

Tél et Fax : 00 54-11 4951-0346
Courriels : ndh@ndh.org.ar
Site : www.ndh.org.ar

Directeur de la Publication

Pierre Bercis

Rédacteur en chef

Meriem Allam

Rédaction

Cyrille Bertrand
Veronique Bévin
Michèle Colomès
Barbara Ky
Fella Lakhdari
Roger Martinez
Albert de Mougins
Michel Rocher
Eve Saverny

Impression

Société Magie Bleue
Tél.: 01 47 40 33 10
Site : www.marnat.fr

Edito

En attendant Godot... 3

Société

- L'homme est un loup pour la femme *Vir mulieri lupus*
(et « non homo homini lupus ») 6

- Pour éradiquer les mutilations sexuelles des femmes,
par Emma Bonino 9

- La femme chinoise d'hier et d'aujourd'hui,
par Anne Qianru Zhan 11

- Nucléaire : Pas d'ultime atome 12

- Le Japon sur la sellette, par Hiroko Bessho 13



France

- Le Défenseur des Droits, entretien avec Dominique Baudis 15

- Le 17 octobre 1961 : Pour qui sonne le glas ? 18

- Les Fonderies du Poitou : Jaurès, réveille-toi, ils sont devenus fous... 19

International

Tunisie :

- Tunisie, Egypte, Libye... de Charybde en Scylla ? 20

- Le verre à moitié vide ou à moitié plein,
par Danielle Colombel

Libye :

- Mort d'un pourri 21

Palestine :

- Il a osé ! par Maurice Buttin, président du CVPR PO 22

NDH-Liban :

- Les minorités au Proche-Orient avant et après le printemps
arabe, par Elie Abouaoun 24

Pour une république Laïque en Iran :

- Entretien exclusif avec Maryam Radjavi,
présidente élue du CNRI 26

- L'Union Eurasiatique, ou le rêve d'un moujik nostalgique,
par Kéthy Kvantaliani 29



NDH-Italie :

- Des étudiants racontent : Une belle leçon d'éducation à l'égalité 31

La Grèce et l'Europe 33

Argentine :

- On prend les mêmes... et on recommence 34

- La perpète pour Astiz

Cameroun :

- Biya, Président à vie 35

Culture

- Trois femmes dynamitent le Prix Nobel, par Barbara Ky 37

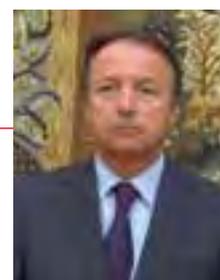
Cinéma 38

Des livres et nous 42

- Le Prix littéraire des droits de l'Homme 2012 remis
par Jean-Pierre Bel, Président du Sénat 42

Expositions 43

Les Brèves de Pol et Mique 46



Région

regionpaca.fr



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bougez, aimez, sortez, étudiez

Contrat



AUTONOMIE

Créateur de jeunesse

- Carte « Zou ! Études »
 - Pass culture +
 - Service civique volontaire
- Tarifs réduits pour les repas des lycéens boursiers
- Mobilité européenne et internationale des jeunes

Plus d'informations sur regionpaca.fr

L'homme est un loup pour la femme

Vir mulieri lupus (et non homo homini lupus)



Il y a dix ans nous avons publié un article très fouillé d'où il ressortait qu'en France comme dans tous les pays du monde, chiffres à l'appui, la délinquance (dont la criminalité) masculine était de l'ordre de 97% quand la délinquance féminine, elle, n'était que de 3%. Nous pensions que l'on allait sursauter, s'insurger, exiger des mesures d'urgence. Mais non, rien ne s'est passé.

Lorsque Luc Bronner dans *Le Monde* du samedi 3 mai 2008 a publié à

son tour un article similaire - mais dans un grand quotidien cette fois - nous pensions encore que ce serait l'indignation, une levée de bouclier. Mais non. Là encore rien ne s'est produit. Aucun média audiovisuel n'a repris pour amplifier. Pourtant, Dieu sait si, généralement, radios et télévisions partent souvent du Monde pour occuper leur temps d'antenne sans trop se fatiguer. Il y a donc un vrai blocage. La preuve, les organisations féministes, elles-mêmes, n'ont jamais pris le taureau

par les cornes, tambouriné, hurlé : « 20 000 ans ça suffit ».

Certes, diront les bonnes âmes, mais il y a des campagnes contre les violences faites aux femmes. Sans doute. Comme il y a des campagnes pour l'égalité des salaires femmes-hommes, le partage des tâches ménagères, la présence féminine dans les assemblées d'élus, les conseils d'administration. On va même jusqu'à dénoncer le viol, les tournantes... ce qui est appréciable. Rien n'est négligeable. Mais les chiffres ? Ces chiffres coup de poing, ces chiffres qui choquent, qui interpellent, où sont-ils ? Car le scandale est là, dans ces données constantes dans le temps et dans l'espace. Ils sont le point de départ à la révolte. Pas de base chiffrée, pas de risques d'insurrection, de colère.

Le silence des pouvoirs publics

NDH a maintes fois demandé aux ministres de l'Intérieur, aux ministres de la Justice, au Préfet de Police de Paris quand ils publient annuellement les chiffres de la délinquance de les « sexuer » pour les faire parler. En pure perte. La réponse a toujours été négative ou hypocrite, du genre : « ces chiffres par sexe existent. Ils sont à la disposition des chercheurs ». Soit mais qui va les chercher ? Et pourquoi cette honte à les publier d'emblée ? Pourquoi faut-il des chercheurs alors que le grand public y a droit ? On aimerait savoir. Arrachons les masques.

Ce sont les femmes et les enfants qui paient le plus lourd tribut à la nature prédatrice de l'homme. Probablement parce qu'ils sont plus faibles physiquement. Mais aussi parce qu'il s'agit d'une très vieille tradition commune à toutes les sociétés, avant même que les civilisations ne naissent.

Qui n'en a assez d'entendre chaque

semaine ou plus : « on a retrouvé le corps d'une femme disparue alors qu'elle faisait son « jogging » ou « alors qu'elle rentrait chez elle, la nuit » ou « qu'elle venait de quitter des amis »... Question subsidiaire salace, y a-t-il eu viol ou pas ? Apprendra-t-on un jour que Christine Lagarde nouvelle directrice du FMI a tenté d'agresser sexuellement un jeune homme dans un hôtel ou un journaliste dans un appartement désert ?

Pas des faits divers

Pour le commun, tout ceci n'est que faits divers donc indigne de la presse noble. Oui et alors ? On passe à la suite. Un fait divers éclipe l'autre. L'actualité n'attend pas. Aucune synthèse n'est faite ; aucune analyse d'ensemble.

Il y a peut-être une autre explication à cette politique de l'autruche. Souvenons-nous du combat de Gisèle Halimi, voici plusieurs décennies, lorsque le viol (crime selon le Code Pénal) était correctionnalisé par les tribunaux ; banalisé voire étouffé. La grande Gisèle avait tempêté et obtenu que les faits soient jugés par une cour d'assise, comme le prévoyait la loi. A ce moment là, on avait dit que l'étalage de telles horreurs aurait pour résultat, non pas de dissuader les violeurs potentiels mais au contraire de donner des idées à ceux qui n'y pensaient même pas. Donc un effet inverse à celui recherché. Facile à dire. Si tel est le cas, il ne faudrait jamais aborder dans la presse les crimes ou les délits au prétexte que les esprits faibles peuvent s'en inspirer. En outre, on devrait interdire tous les films américains basés sur le premium de la violence ou les émissions de Hondelatte qui en fait son miel dans une télévision du service public.

Le problème, si on le circonscrit,

CACHER CES CHIFFRES QUE L'ON NE SAURAIT VOIR

Population carcérale en France

Année	Hommes	Femmes	Taux de féminité
1980	35 754	1 159	3,1 %
1985	43 001	1 497	3,4 %
1990	43 400	2 020	4,4 %
1995	51 709	2 226	4,1 %
2000	49 559	1 882	3,7 %
2010	61 902	2 150	3,4 %

n'est pas que l'on élude la délinquance. Il est que la presse se refuse à noter que les auteurs sont quasiment toujours des hommes et les victimes quasiment toujours des femmes ou des enfants. Pire, que les pouvoirs publics cachent les chiffres en renvoyant ceux qui voudraient savoir vers des études alors qu'ils devraient eux-mêmes les publier annuellement. Hypocrisie : ils peuvent rétorquer « nous sommes innocents » alors que leur tort, parfaitement machiste est de ne pas les publier d'entrée de jeu.

Le droit à la sureté

On invite donc les journalistes dits « d'investigation » à faire leur travail honnêtement et à ne pas être complices du pouvoir. Facile de pleurnicher sur l'absence de parité professionnelle, politique etc. et de s'auto-proclamer « progressiste ». Le « droit à la sûreté » est autrement important. La Déclaration des droits de l'Homme l'avait proclamé et ils n'en ont cure. Le droit à la sureté c'est le droit à la vie. Les femmes doivent pouvoir vivre, circuler librement n'importe où et à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Or, de colère, de révolte on n'en voit nulle part.

Bien sûr, on pointe du doigt les milieux musulmans (l'assassinat des

jeunes femmes récalcitrantes au mariage forcé ; la jeune fille brûlée dans un local à poubelles etc.). Soit, mais les autres crimes contre les femmes seraient-ils légitimes ? 97% de délinquance masculine cela n'interpelle pas notre presse ? Voyez-vous « Marianne », spécialiste des titres provocants, racoleurs titrer à sa une « Tous des machos » ? Voyez-vous une enquête d'Envoyé Spécial exposer sans hargne sur la Deux que si les types n'étaient pas plus délinquants que les femmes nos prisons seraient vides ; que l'on ferait des économies stupéfiantes pour construire de nouvelles prisons ou au moins avoir des taules qui ne seraient pas pointées par les commissions d'enquêtes comme indignes de la « patrie des droits de l'Homme ». Par ces temps de crise, réprimer le machisme serait financièrement payant, comme d'augmenter le prix du tabac et de l'alcool pour financer la Sécurité Sociale. Mais Jean-François Kahn va encore aller pérorer dans tous les médias pour dire que « l'on ne va pas faire cela pour des soubrettes » comme il l'avait dit pour Strauss-Kahn. Anne Sinclair, la Simone Veil des médias, qu'en pense-t-elle, elle ?

Alors que faire ? Déjà marteler les chiffres une ou deux fois par an pour qu'ils rentrent bien dans les crânes et suscitent un mouvement d'opinion. Et puis peut-être aussi que les

(suite page 8)

La femme brisée

féministes patentées s'en emparent, au-delà du nécessaire combat pour l'égalité salariale ou la représentation législative des femmes. La vie, l'intégrité physique qu'y a-t-il de plus précieux ?

Féminicide

On peut songer aussi à des mesures répressives ciblées, une discrimination positive pénale, telle que l'a suggéré le père d'une des deux jeunes françaises martyrisées en Argentine l'été dernier lorsqu'il a parlé dans un article remarqué de créer la notion de « féminicide » par laquelle toute peine prononcée contre un homme ayant attenté à la vie d'une femme serait incompressible. Soit, mais n'oublions pas, non plus les enfants car leur sort n'est guère plus enviable. Eux aussi sont victimes de leur vulnérabilité et, en outre, ils sont sans voix, sans groupes de porte-parole à la différence des femmes. Vous ne les verrez jamais défilier comme des « suffragettes ».

D'aucuns diront « la délinquance, la criminalité » est le propre de notre machisme latin. Ils auront bien tort. Les études révèlent que les données sont sensiblement identiques en Europe du Nord, là où pourtant les femmes ont pris le pouvoir depuis longtemps ; dans les pays musulmans où les femmes n'ont pas toujours l'égalité juridique... et même en Chine. Partout, la criminalité, la délinquance mâle tourne autour de 97%. Un chiffre incompressible apparemment. Il y a donc une constance dans le temps et dans l'espace puisque les éléments d'il y a quinze ans n'ont pas changé où que ce soit. On parle d'universalité des droits de l'Homme. Et si on parlait d'universalité aussi de la criminalité machiste ?



Magritte

Si l'on prend un peu de recul, et surtout la dimension, l'ampleur du problème, on se rend forcément compte que la publicité autour de cette tragique situation chronique, des lois plus répressives ne suffiront pas à renverser la donne. Osons le mot, au sens originel : il faut une « révolution », un bouleversement profond et durable – du type de l'ébranlement continental et même mondial qui a suivi 1789 (quand Olympe de Gouges revendiquait le droit de monter à la tribune puisqu'elle avait le droit de monter à l'échafaud). Question de génération probablement, de prise de conscience, tant du côté homme que du côté femme. On n'en est pas là encore hélas. Voilà

pourquoi matraquer les chiffres de la délinquance par sexe doit être une priorité absolue à des fins pédagogiques, une exigence clamée haut et fort.

Mais au fait, sans poser la question tout de go, crument : « Qu'est-ce qui vous gêne Monsieur le Ministre de l'Intérieur dans la publication des chiffres sexués de la délinquance puisqu'ils existent ? Auriez-vous, comme vos prédécesseurs besoin d'une communication restreinte pour éviter que les femmes ne se révoltent ? Ce n'est pas très glorieux ». ■

Meriem Allam

Pour éradiquer les mutilations sexuelles des femmes

par Emma Bonino (*)

Synthèse de Michel Rocher



Michel Rocher
NDH Italie

Emma Bonino



laquelle de nombreux Etats se sont engagés, démontrant ainsi leur attachement aux droits humains et en particulier aux droits des femmes.

À l'appui de cet engagement, les dirigeants politiques de 42 pays ont signé un appel, lancé par le Comité Inter-Africain sur les pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des enfants (CI-AF), Euronet FGM, l'association sénégalaise La Palabre et l'ONG internationale No Peace Without Justice (NPWJ), et publié le 15 novembre dernier dans l'International Herald Tribune.

Parmi les nombreuses personnalités de premier plan qui appellent à une interdiction mondiale des MGF par l'ONU, on compte les premières dames du Burkina Faso, de Guinée Bissau, d'Ouganda, du Bénin, et d'Italie, plusieurs ministres, des lauréats du prix Nobel

à l'instar de Nadine Gordimer et Desmond Tutu, ainsi que des parlementaires, dirigeants politiques et militants de la société civile des pays concernés par la pratique des MGF et au-delà.

En effet, l'Union africaine est la seule organisation régionale qui ait abordé explicitement les mutilations génitales féminines dans un traité : le Protocole sur les droits des femmes en Afrique exige des Etats l'ayant ratifié d'adopter toutes les mesures politiques et législatives nécessaires pour éliminer complètement les MGF. De même, les plus hautes autorités confessionnelles du continent ont déclaré qu'aucun fondement religieux ne saurait justifier la pérennité de cette pratique.

Trois millions de victimes chaque année

En dépit de cette dynamique positive, chaque année environ 3 millions de femmes et de filles continuent d'en être victimes, de voir leur dignité bafouée et leur vie marquée par des dommages physiques et psycholo-

Des années d'efforts pour sensibiliser les décideurs politiques à la nécessité de mettre fin aux mutilations génitales féminines (MGF) pourraient se voir récompensées cette année, grâce à l'adoption lors de la 66^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies d'une résolution visant à les interdire dans le monde entier. Une initiative pour

(suite page 10)

giques irréversibles.

L'Assemblée générale de l'ONU doit se prononcer de manière claire et explicite en consacrant la condamnation universelle de la communauté internationale de cette atteinte à l'intégrité physique et morale commise contre des millions de femmes et de filles partout dans le monde. Une résolution de l'ONU interdisant les MGF aurait, en effet, des implications importantes au niveau global. Tout en renforçant l'importance des déclarations précédentes de l'ONU visant à protéger les droits des femmes, elle aurait pour effet de consolider les lois existantes qui prohibent les MGF et de stimuler les Etats qui ne l'ont pas encore fait d'emboîter le pas aux autres en vue de faciliter l'élimination de cette pratique inutile, nuisible et obsolète.

En outre, une résolution de l'ONU pourrait contribuer de manière significative à un changement global dans la perception des MGF comme une violation des droits fondamentaux de la personne humaine, au lieu de les confiner à un strict problème de

santé publique voire de les « légitimer » au nom de prétendus arguments culturels ou religieux. C'est un changement de perspective que les défenseurs des droits des femmes ont promu avec ténacité depuis plus de deux décennies.

Plus important encore, cette résolution procurerait une légitimité accrue aux efforts des milliers de militants qui œuvrent aux niveaux national, régional et international pour voir la pratique des MGF reléguée dans les livres d'Histoire. Elle célébrerait le courage de celles et ceux qui ont osé braver les tabous et qui continuent à briser le mur du silence, afin que la respectabilité de la femme ne puisse plus se baser sur une cicatrice douloureuse contraire à ses droits en tant que personne.

Ceci est, au fond, le nœud de la question : l'impact d'une résolution onusienne ne réside pas dans le retentissement de ses échos au sein des augustes palais de verre de New York ou de Genève, mais bien dans le changement qu'elle peut apporter à la vie de nombre de femmes et de

filles, dont beaucoup n'auront jamais l'heur de les visiter, mais qui tournent leur espoir vers les Nations Unies, ses Etats membres et ses organismes pour les aider à rendre leur existence meilleure. Les efforts consentis pour sensibiliser sur les effets néfastes des MGF, soutenir les victimes et protéger les femmes et les filles qui sont à risque, en impliquant tous les secteurs de la société concernés, reçoivent un soutien considérable lorsque la communauté internationale s'exprime d'une seule voix et prend sans équivoque une position commune.

Le moment est venu de nous joindre à tous ces courageux militants qui ont consacré leur vie à cette lutte et de demander, en signant l'appel sur www.banfgm.org, à l'ONU d'assumer ses responsabilités et de prendre, enfin, les mesures nécessaires afin de mettre un terme à cette violation des droits humains. ■

(*) Emma Bonino est membre du Parti Radical, Vice-Présidente du Sénat italien.

Le Téléphone Rose

par Gabriella Moscatelli, *Présidente Nationale*

Notre Organisation Non Lucrative d'Utilité Sociale (ONLUS), est un Centre d'Orientation pour les Droits de la Femme, qui a vu le jour en 1988 en tant qu'instrument temporaire de recherche, destiné à faire émerger, à travers le témoignage direct des femmes, la violence « souterraine ».

C'est un service à la disposition de toutes les femmes victimes de toutes sortes de violences (psychologique, physique, sexuelle, économique et stalking) qui veulent briser les chaînes de l'Omertà et du sacrifice.

A ce jour, plus de 600 000 personnes se sont adressées à cette association pour

raconter leur histoire, exprimant ainsi leur malaise existentiel et témoignant leur impossibilité d'accepter les règles d'un univers masculin violent.

En Italie il existe plusieurs sièges du Téléphone Rose répartis dans plusieurs régions et villes. Aujourd'hui cette association est en mesure de fournir une consultation gratuite, variée et spécifique: avocats, psychologues, médiateurs culturels, assistants au Droit de la Famille, et dirigeants de fondations, de banques.

Nos psychologues conduisent également des thérapies de groupes, pour toutes les femmes qui souhaitent sortir de leur isolement, partager leurs expériences afin de

combattre la violence.

En partant des témoignages directs des femmes, le Téléphone Rose élabore chaque année une recherche sur la phénoménologie de la violence, au sein même de la famille (et en dehors) dont la finalité ultime est de dénoncer ce grave fléau social à l'opinion publique afin de susciter un efficace moyen de prévention. En 2010, la recherche a été basée sur un échantillonnage de 1769 femmes qui ont porté plainte auprès de l'association pour avoir subi des violences.

Depuis 2004, le Téléphone Rose gère, pour le compte de la Mairie de Rome, la « Maison Internationale des Droits Humains des Femmes », un centre d'accueil pour femmes italiennes et étrangères, ainsi que pour leurs enfants mineurs, victimes de toutes sortes de violences.

Debout les femmes ! ■

La femme chinoise d'hier et d'aujourd'hui

par Anne Qianru Zhang, correspondante de NDH en Chine

Pendant des milliers et des milliers d'années, la Chine a été une société patriarcale dans laquelle la femme était considérée comme inférieure à l'homme. De 221 avant J.-C, quand l'empereur Shihuangdi a unifié la Chine jusqu'à la révolution de 1910 (ce qu'on appelle la fin du régime féodal) il n'y a eu qu'une seule impératrice tout au long de l'histoire : Wu Zetian. Aujourd'hui, le Président du pays est toujours un homme. On dit que la féodalité existe encore... Certes, Rome n'est pas construit en un jour, et ne sera pas détruit tout d'un coup. Alors la femme chinoise a-t-elle obtenu ce qu'elle mérite ?

Un des problèmes légués par l'Histoire est la préférence pour les enfants mâles. Avant, dans une société de clans patrilinéaires, les hommes, beaucoup plus forts physiquement que les femmes, faisaient le plus gros du travail. On dit que là est l'origine de cette préférence. Cependant, même si l'agriculture joue toujours un rôle très important dans l'économie domestique et que les paysans constituent la moitié ou même plus de la population chinoise ça ne veut pas dire que ce sont les paysans qui conservent ce préjugé. En ville il y a aussi des gens qui ne veulent rien d'autre qu'un fils (j'exagère un petit peu...).

La descendance familiale

Mais à quoi sert la force aveugle à l'âge de l'information? On voit bien qu'il

existe une deuxième raison à ce désir intense : dans la tradition chinoise, le garçon a pour rôle d'assurer la descendance de la famille et de faire honneur à ses ancêtres tandis que la fille une fois mariée, quittera sa famille d'origine et deviendra vassale du garçon d'une autre famille. Selon nos ancêtres, seul le garçon garde le sang de la famille. Hormis toutes les affaires gênantes de leur temps, ils pensaient aussi à la génération future, à ce qui se passerait après leur mort. Inutile, mais on était passionné : « La famille aura-t-elle encore des garçons dans mille ans, voire dix mille ans ? À ce moment-là, n'offriront-ils toujours des sacrifices ? Et le monde, connaîtra-t-il encore mon nom ? » De telles pensées semblent ridicules aujourd'hui, mais pour les anciens c'était des choses très sérieuses voire primordiales. Voir les tombeaux magnifiques des empereurs et le registre généalogique des grandes familles.

La fille dans la Chine antique, privée de rôle dans la descendance familiale, était contrainte par trois obéissances (à son père, à son mari et à son fils) et quatre vertus (de chasteté, de modestie dans ses paroles, de décence dans ses manières et d'ardeur au travail). On n'avait pas le droit de participer à la vie politique, à la vie économique, ni à la vie culturelle. Bien sûr, il y eut des politiciennes et des poètes féminines exceptionnelles, mais très rares. Et on les prenait souvent comme déviantes...



Le féminisme en Chine ne s'est pas éveillé avant la Réforme des Cent Jours, en 1898, quand les réformateurs ont souligné que la libération des femmes était liée à la prospérité de la nation, et que plus les femmes étaient instruites, plus le pays serait développé. Dès lors, la situation a commencé à s'améliorer. L'égalité entre les hommes et les femmes a été inscrite dans la Constitution en 1954. Le Président Mao a même dit : « Les femmes, c'est la moitié du ciel ».

La femme émancipée

Aujourd'hui, l'idée est déjà très bien admise dans le pays. Les femmes se sont enfin émancipées et deviennent maîtresses de leur propre destin. Selon

(suite page 12)

Nucléaire

Pas d'ultime atome, un référendum

par Fella Lakhdari

NDH a été le premier, il y a près de quarante ans à revendiquer la reconnaissance du « droit à environnement sain » soutenu dans sa proposition de loi constitutionnelle par 520 parlementaires. Et Jacques Chirac, tenant un engagement de 1992, l'a fait entériner. C'est dire notre souci constant.

Aujourd'hui, en ces temps de préparation des élections présidentielles, Europe Ecologie-Les Verts, surfant sur la vague du tsunami qui a ravagé Fukushima, a voulu éradiquer totalement le nucléaire civil des sources énergétiques françaises alors que nos centrales produisent 75% de notre électricité. Une vraie politique de Gribouille qui allait se jeter à l'eau par peur de la pluie...

François Hollande propose de ramener cette part à 50% en 2025 en fermant les centrales les plus anciennes, tout en préservant l'EPR de Flamanville. Une solution sensée, réaliste en termes économiques. Les ayatollahs, on en trouve en Iran mais on ne doit pas en avoir en France.

Rappelons qu'en termes économiques, c'est l'hydraulique le moins coûteux. Vient ensuite l'énergie nucléaire dont l'écologiste de terrain qu'est Jean-Louis Etienne dit que ce sera l'énergie quasi unique de l'avenir.

Certes, Fukushima est une vraie catastrophe, comme le fut Tchernobyl. Mais quelles en sont les causes sinon la recherche de la rentabilité à tout prix (au détriment de la sécurité au Japon - cf. article d'Hiroko Bessho) et la négligence d'un régime soviétique à bout de souffle en Ukraine ?

En France, rien de cela, même si l'on doit absolument renforcer la sécurité et ne pas la concéder à des entreprises privées mues par une autre logique.



Céder à « EE-Les Verts », loin de sauvegarder l'environnement contribuerait à le détériorer. Car par quoi remplacer le parc nucléaire ? Par des centrales thermiques (en important davantage un pétrole qui s'épuise et dont le prix est un yo-yo, ou en rouvrant les mines de charbon qui ont fait tant de morts alors que l'on

enverra dans l'atmosphère plein de CO2) ? Par ailleurs, on sait que notre équipement hydraulique est saturé, donc nul espoir de ce côté.

Alors, quelle solution autrement ? Couvrir la France d'éoliennes qui détruiront nos paysages, recourir à l'énergie solaire ? Les écologistes patentés répondent : faire des économies d'énergies. Chasser le gaspi énergétique. Soit. Ils ont mille fois raison mais cela n'empêchera pas

les besoins en électricité de croître dans les décennies qui viennent. En outre, sacrifier l'EPR signifierait sur le plan industriel laisser la voie libre aux Chinois, aux Coréens, aux Américains qui, eux, en plein accord avec l'Agence Internationale pour l'Énergie Atomique (AIEA) poursuivent leur avancée technologique en ce domaine. Adieu l'espoir d'une balance commerciale équilibrée.

Dès lors, c'est au peuple français d'arbitrer librement. Immédiatement après l'élection présidentielle que le nouveau chef de l'Etat pose la question par référendum. Sachant que la droite, la gauche, la CGT sont d'accord, la réponse ne fait pas de doute. Mais, au moins, les choses seront claires. ■

(suite de la page 11)

les statistiques de 2010, la femme représente 49,8% des étudiants, 45% de la population active et plus de 40% des fonctionnaires. Bien éduquées et bien instruites, elles participent largement à la vie sociale et jouent un rôle impor-

tant dans presque tous les domaines. Quoique la discrimination sexuelle soit toujours visible dans le recrutement et les promotions, que le nombre de femmes cadres reste encore inférieur à celui des hommes, on fait petit à petit

des progrès.

Dans la vie familiale, la femme n'est plus subrogée à son mari. Le respect mutuel fait tourner le monde. D'ailleurs, de plus en plus de maris

La femme chinoise d'hier et d'aujourd'hui

(suite)

deviennent soumis. Les trois obéissances et les quatre vertus ont été réaffirmées mais désormais pour les hommes. Trois obéissances : le mari doit accompagner sa femme n'importe où, obéir à ses ordres sans conditions, l'écouter aveuglément même si elle a eu tort. Quatre vertus : le mari doit avoir de la patience quand sa femme se maquille, de la générosité quand elle fait des achats, de la tolérance quand elle est de mauvaise humeur, et une mémoire d'éléphant pour les anniversaires ! Naturellement, ces « traités inégaux » ne sont pas sérieux. Ils reflètent tout de même la promotion des femmes.

Et la préférence pour les enfants mâles, me direz-vous? Elle existe toujours. Il y a encore des gens qui se soucient de leurs affaires dans mille ans... Hélas, on applique la politique de planning familial depuis 1971. Un enfant pour une famille urbaine et deux, tout au plus, pour une famille rurale. Les enfants mâles ou femelles, deviennent très rares donc très précieux.

Compte tenu de la diminution du nombre d'enfants et du fait que beaucoup de femmes ont réussi dans la vie sociale, de plus en plus de gens qui ont été très influencés par les idées féodales, commencent enfin à accepter que la fille soit aussi une descendante de la famille.

Dès lors, on peut, peut-être, répondre à la question posée au début de l'article : Oui, on a obtenu gain de cause dans la plupart de nos revendications. Cependant, on doit poursuivre nos efforts. ■

Le Japon sur la sellette

par Hiroko Bessho

Citoyenne japonaise, membre de NDH

Le 11 mars 2011, à la suite du tremblement de terre et du tsunami qui ont frappé la moitié nord du Japon, la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi a subi un grave accident nucléaire classé au niveau 7.

Tout d'abord, je voudrais avoir une pensée pour ceux qui ont disparu durant ces catastrophes et exprimer mon soutien à tous ceux qui ont été touchés par ces événements.

Lors de l'accident, TEPCO, la société privée qui exploite cette centrale nucléaire, a utilisé le mot « inattendu » pour expliquer la cause de l'accident de la centrale : la force du séisme de magnitude 9 suivi d'un tsunami de plus de 15 mètres de hauteur. Tout était « inattendu » donc il n'existait malheureusement aucun moyen de prévoir ni de prévenir ces événements naturels. TEPCO n'a pas commis de faute selon ses dirigeants...

Cinq mois plus tard, en août 2011, nous avons appris cependant que la probabilité que se produise un tsunami de 15,7 mètres (hauteur correspondant à peu près à celle du tsunami du 11 mars) avait déjà été envisagée dès 2008. Néanmoins ces résultats n'ont pas été pris en compte assez rapidement par TEPCO pour renforcer les mesures de sécurité. En



2008 également, l'AIEA (l'Agence internationale de l'énergie atomique) avait aussi alerté TEPCO que les mesures prises pour protéger d'un tsunami la centrale de Fukushima Daiichi (construite dans les années 70) étaient insuffisantes. Or cette alerte n'a pas suffi à faire bouger la grande société. Et bien entendu TEPCO a reçu l'autorisation de la part de l'Etat de continuer à exploiter la centrale...

Les Amakudari

La compagnie TEPCO a été créée en 1951, succédant à la Tokyo Electric Light Company dont la fondation remonte à 1883. TEPCO compte parmi ses dirigeants plusieurs « Amakudari » (littéralement « descendus du ciel » en japonais. On dirait « parachutés par les autorités » en français, dans sa direction. « Amakudari » est une pratique institutionnalisée, où les hauts fonctionnaires japonais retraités de haut niveau retrouvent des postes de hauts dirigeants dans les secteurs privés et publics. Cette pratique est perçue comme un frein au relâchement des liens entre le secteur privé et l'Etat et un empêchement à mener à bien les réformes économiques et politiques nécessaires. En l'occurrence, cette pratique a contribué à créer un méca-



sée par TEPCO en disant : « nous ne pouvons plus faire confiance aux informations données par TEPCO ». Ce sont des gens qui ont cru au « mythe de la sécurité » de la centrale nucléaire accidentée en acceptant de vivre dans une ville qui possède la centrale nucléaire, le tout en échange de subventions.

La leçon à tirer

Début octobre, environ 10% des formulaires distribués (soit 7 600 ménages) ont été retournés à TEPCO. Et seulement six paiements effectués, ce qui correspond à un montant de 6 millions de

Yens. Les Japonais attendent

donc de TEPCO qu'il soit fait de réels efforts pour venir en aide aux victimes afin de les aider à retrouver une vie normale. Plus personne ne veut avoir à subir davantage d'angoisse ni de nouvelles complications « administratives ». Les gens ont assez souffert.

Cette catastrophe amène à réfléchir sur de nombreux points :

- Est-il justifié de confier à des sociétés privées (qui par essence auront toujours la culture du rendement au détriment on l'a vu de la culture de la sécurité) la production d'énergie nucléaire ?
- Est-il normal que dans ce secteur on cherche avant tout à préserver le bénéfice de quelques sociétés concernées plutôt que la sécurité pour tout le monde?
- Que doit-on faire pour assurer l'avenir?

Pour trouver de bonnes réponses à ces questions, nous avons besoin de recevoir des informations correctes, apportant des réponses sincères et honnêtes. Tout le monde souhaite connaître la vérité concernant cet accident et nous avons le droit de savoir car notre vie à venir sera lourde des conséquences de cet accident nucléaire. L'avenir ne pourra être bâti que sur les bases d'une relation de confiance entre TEPCO, les autorités et nous les Japonais. ■

nisme de sous-estimation de la sécurité des centrales nucléaires.

A la clôture de l'exercice fiscal 2010 (fin mars 2011) TEPCO a enregistré une perte extraordinaire de 1 700 milliards de Yens (158 milliards d'Euros) et un revenu ordinaire de 110 milliards de Yens. TEPCO a ainsi annoncé un résultat net déficitaire de 1 200 milliards de Yens. TEPCO a alors décidé de demander un soutien financier à l'Etat de 1 000 milliards de Yens pour payer le montant des indemnités de cette année.

Le montant des indemnités dues aux accidents est estimé à 4 500 milliards de Yens dans les deux prochaines années, et le coût du démantèlement du réacteur est estimé à 1 500 milliards de Yens. Cela veut dire que le manque de financement pour TEPCO pourrait atteindre 8 600 milliards de Yens d'ici 10 ans. En conséquence, un organisme de soutien a été créé pour augmenter le capital de TEPCO. Parallèlement un fond d'indemnisation des victimes a été mis en place par les autorités.

Début septembre, environ 70 000 formulaires de demande d'indemnisation ont été distribués par TEPCO aux ménages victimes de l'accident. Mais TEPCO a exigé que les victimes lisent un manuel d'instructions de 156 pages afin de

pouvoir remplir correctement un document de 60 pages ! TEPCO a aussi exigé des demandeurs qu'ils mentionnent la formule suivante : « Aucune objection à l'avenir, aucune demande supplémentaire ».

Le ministre de l'Economie et de l'Industrie, Yukio Edano, a rapidement critiqué le contenu de cette méthode, « Je trouve ce formulaire trop difficile à lire, bien que je sois avocat ». Et TEPCO a été contraint de revoir l'ensemble des documents.

Après révision, le manuel d'instructions a été réduit à un guide de quatre pages au lieu de 156 et la demande de mention « Aucune objection à l'avenir, aucune demande supplémentaire » a été retirée. Cependant il faut toujours remplir 60 pages de documents pour déposer une demande d'indemnisation.

Pour les aider à remplir ce formulaire, TEPCO propose aux victimes d'utiliser une «hotline» téléphonique, ou bien de participer à une réunion d'information.

« Le formulaire a-t-il été créé délibérément complexe afin d'empêcher ou au moins de limiter le nombre de dépôts de demandes ? » se demandent les victimes, devenues sceptiques.

Les ex résidents de la commune de Futabacho, zone fortement touchée par l'accident, qui ont été obligés de fuir vers une autre province, ont boycotté la participation à la réunion d'information organi-

Le Défenseur des Droits

un entretien avec Dominique Baudis



Dominique Baudis est ancien journaliste, ancien maire de Toulouse, ancien Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, ancien Président de l'Institut du Monde Arabe... et nouveau Défenseur des Droits, fonction qu'il est le premier à occuper.

Arc en Ciel : Votre fonction regroupe quatre anciennes institutions (Médiateur de la République, HALDE, CNDS et Défenseur des Enfants), n'est-ce pas trop ?

Dominique Baudis : Le Défenseur des droits est né de la volonté du constituant d'accorder à cette nouvelle institution

un rang constitutionnel et de nouveaux pouvoirs pour assurer une meilleure effectivité en France de la protection des droits et des libertés de toute personne s'estimant lésée dans ses droits.

Cette nouvelle institution, qui voit son périmètre d'action étendu et ses pouvoirs accrus, vient renforcer la protection

et la défense des droits et des libertés. C'est dans cette perspective que j'ai choisi trois adjointes, compétentes en défense des droits de l'enfant, lutte contre les discriminations et déontologie de la sécurité, pour m'aider dans l'exercice de ma mission et garantir ainsi un haut niveau d'expertise.

« *Oui, cette nouvelle institution a les moyens de sa mission* »

AEC : Avez-vous les moyens matériels et humains d'une telle mission ?

D. B. : En vertu de l'article 44 de la loi organique du 29 mars 2011, l'ensemble des agents, contractuels, mis à disposition ou en détachement, poursuivent auprès du Défenseur des droits leurs activités exercées précédemment au sein des quatre anciennes institutions. L'institution dispose également des mêmes moyens matériels et du budget accordés auparavant à ces dernières.

« *Je suis indépendant* »

AEC : Est-ce que bien des cas qui vous sont posés ne dépendent pas, en amont, de la Police et de la Justice ?

D. B. : Il s'avère en effet que certains cas, dont le Défenseur est saisi, peuvent faire l'objet d'une procédure parallèle. Au demeurant, cela n'empêche en rien l'action du Défenseur en ce qu'il exerce sa mission en toute indépendance et sans recevoir d'instruction.

Par ailleurs, si certains cas dépendent de la Justice, le Défenseur a toutefois la possibilité d'intervenir, sous certaines conditions, dans le cadre d'une

© David Delaporte



procédure juridictionnelle en cours.

AEC : Une telle fonction n'est-elle pas le signe que Police et Justice ne remplissent pas leur rôle ?

D. B. : En cas d'erreur ou de faute commise, outre leur propre corps d'inspection, il apparaît important qu'une institution indépendante, essentielle dans une société démocratique, soit chargée de veiller au respect des droits et des libertés. La création du Défenseur des droits, doté de réels pouvoirs et moyens d'investigation, démontre l'importance accordée

par le législateur français à la défense des droits de l'Homme.

AEC : Avez-vous fixé un délai maximum pour répondre sur le fond à chaque cas qui vous est soumis ?

D. B. : Tout dépend de la réclamation. Il est plus rapide de trouver une solution dans le cas d'un dysfonctionnement d'une administration que dans le cas d'un manquement de la déontologie de la sécurité. En tout état de cause, je souhaite que la personne qui a saisi le défenseur des droits puisse avoir une première réponse sous quinze jours. ■

Le Conseil supérieur de l'Audiovisuel (CSA)

Chien de garde politique

On connaît peu le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) présidé par Michel Boyon, nommé par le président de la République « en toute indépendance », comme il se doit. Heureusement, les socialistes lui font de la publicité après que la droite elle-même ait fait de la publicité aux socialistes en dénigrant à qui mieux mieux les primaires en vue de la désignation de leur candidat à l'élection présidentielle. Il est des attaques qui sont salubres à ceux qui sont attaqués. Encore quelques coups de boutoir comme ça et François Hollande rentre à l'Élysée dans un triomphe « à la romaine ». Le candidat favori de Jacques Chirac ne sera plus la « gauche molle » selon Martine Aubry mais une gauche élastique, de résistance qui rebondit dans l'esprit de Mao Tsé Toung qui écrivait « quand l'ennemi attaque je me replie ; quand l'ennemi s'arrête je l'attaque ; quand l'ennemi fuit je le poursuis ». Un vrai maoïste ce François. Et Mélenchon n'est toujours pas satisfait ?

A Boyon

« Revenons à nos Boyons ». Lui et son CSA ont menacé les médias audio-visuels (France Inter, France2, BFM TV...) de sanctions lourdes pour avoir couvert les primaires socialistes... Donc il aurait fallu ne pas rapporter un événement démocratique majeur de la vie politique française à en croire le dit Conseil quand le voyage quotidien de Nicolas Sarkozy en province est systématiquement commenté, surtout s'il s'agit de piques envers l'opposition.

Question : dans les deux cas est-ce de la propagande ou un événement ? Si les médias doivent se taire, où commence la censure, où s'arrête la liberté d'informer ? Cela rappelle furieusement la célèbre « Anastasie » et ses grands ciseaux dans la Russie tsariste. A l'ère de l'Internet planétaire on hallucine.

Pour les libertés, rappelons encore le célèbre Mao Tsé Toung, idole déchue du philosophe de droite André Glucksmann : « Ce n'est pas à celui qui parle de s'excuser mais à celui qui le conteste de lui répondre ». Toujours la gauche molle, élastique.

Donc, si la majorité actuelle n'a rien à dire, on ne va pas restreindre le temps de parole de l'opposition pour autant ou bien le PAF (paysage audiovisuel) français va s'étioler, se dégonfler comme une baudruche aussi molle paraît-il que les « gentils » hollandais.

Un conseil, dès lors au Conseil : mettre un bémol à ses commentaires car avec les campagnes présidentielles et législatives qui s'annoncent, il va avoir du fil à retordre et un fil élastique cela fait boomerang. Surtout si l'on sait qu'en outre le CSA a critiqué la sur-médiatisation du cas DSK et que l'affaire va encore connaître moult rebondissements dans l'avenir. A moins, autre solution, d'exiger des médias qu'ils ne traitent plus les aventures de l'ancien directeur du FMI dans les informations mais dans une saga pornographique comme c'est la mode actuelle sur pas « mâle » de chaînes. ■



De la diversité culturelle

Aux dires de certains, les langues régionales, dites vernaculaires, injustement appelées « patois », ne serviraient qu'à siffler les chèvres. D'aucuns, considèrent que reconnaître en termes de droit le patrimoine culturel de ces langues conduirait à la mise en cause des caractères d'unicité et d'indivisibilité de la république. C'est un argument imbécile et dépassé. Notre pays n'est pas linguistiquement homogène mais plutôt une union de communautés et de peuples différents aux histoires diverses et originales qui veulent, dignement, vivre unis au sein de la patrie des droits de l'Homme.

La France entend protéger les droits des minorités chez les autres. Mais son rôle serait accentué, valorisé, si elle donnait le ton sur son propre sol. Si elle est bien une exception culturelle, ce n'est que par le bas.

Dans ce domaine, les politiques de tous bords avaient largement promis puis ont trahi leur propre parole une fois de plus. Subtilement ils ont fait le contraire.

« Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France », dit la réforme de la constitution de 2008. Mais le Conseil constitutionnel précise que « cela ne constitue pas un droit ou une liberté que la constitution garantit ». Par ces textes langues et cultures régionales sont donc condamnées à moisir dans les cartons des arrières réserves des conservatoires de province. Dès lors, on ne peut que condamner le fait, confirmé par le Conseil constitutionnel que, notre constitution, en principe garante des droits de l'Homme, affiche une sorte de mépris, ne reconnaît aucun droit et liberté à l'endroit des langues régionales et de celles et ceux qui les parlent.

En conséquence, il y a nécessité de légiférer de façon à ce que la loi confère à ces langues un véritable statut juridique, qui garantisse de manière efficace et effective les droits et libertés d'usage, tant public que privé des dites langues.

Alsaciens, Basques, Bretons, Catalans, Corses, Occitans, Réunionnais, etc. se préparent, chacun sur sa terre, à manifester le 31 mars 2012, son espoir, sa déception, voire sa colère. Ils exigent, pour leurs langues et cultures respectives, que nul n'a le droit de confisquer, la reconnaissance de droits réels. Les droits culturels sont la pièce manquante vers la réalisation équilibrée des droits de l'Homme. ■

Gérard Teissier

17 octobre 1961

Pour qui sonne le glas ?

par Cyril Bertrand



Ce fut pendant l'horreur d'une profonde nuit... La guerre d'Algérie battait son plein. De Gaulle avait pris le virage de l'indépendance, suscitant le putsch du quarteron de généraux en retraite d'avril 61. Le FLN sentait la fin prochaine d'un conflit qui n'avait que trop duré. Papon, dont tout le monde ignorait alors qu'il eut été un collaborateur passible d'une condamnation pour crimes contre l'humanité jusqu'à des révélations tardives, était Préfet de Police de Paris.

En octobre, une série d'attentats du FLN (notamment contre la police, alors qu'après le putsch et le développement de l'OAS, il aurait fallu apaiser l'atmosphère) ont fait monter la pression. Le climat était électrique. Il fallait se garder tant de l'activisme de l'un que de l'autre des mouvements secrets et violents.

Quand le FLN a lancé son mot d'ordre de manifester à ses affiliés pour le 17 octobre, alors que toute

manifestation était interdite et qu'un couvre feu était imposé aux Algériens, ce fut l'explosion. Explosion tous azimuts car des manifestants communistes ont été massacrés à la station de métro Charonne également.

La manifestation ordonnée par le FLN a donc eut lieu le 17 octobre. Papon a lâché ses chiens. Il n'attendait sans doute que cela et ses troupes, victimes au préalable d'attentats sanglants, surexcitées, ne pouvaient faire que du zèle. Un zèle vengeur.

La répression fit de nombreux morts. Trois selon la Préfecture de Police ; deux cents selon les meilleures sources. Les bus de la RATP emmenaient les personnes arrêtées comme les Juifs au jour de la rafle du Vel d'Hiv. Bien d'autres furent jetés à la Seine qui charroya de nombreux corps pendant plusieurs jours.

L'information, très muselée encore à cette époque, ne permit pas aux Français de connaître l'ampleur des exactions et Papon put ainsi continuer

sa carrière jusqu'à devenir ministre sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing.

Il est donc temps, car il n'est jamais trop tard, de dénoncer. Les militants du FLN, pacifiques ce jour-là, ont payé un prix inacceptable dans une démocratie digne de ce nom. Comme les ouvriers américains en grève ont été massacrés par la démocratie un certain 1er mai... ce qui a donné le jour à la « Fête du travail »...

sauf aux Etats-Unis. Ils ont aussi payé pour les manifestants de Mai 68, quelques années plus tard. Car le Préfet de Police n'était plus l'ignoble Papon mais le bon, le juste Maurice Grimaud, l'ordre fut maintenu alors sans un seul mort.

Le 17 octobre 1961 est une tache sur la démocratie, qui précède de moins d'un an les massacres en Algérie au lendemain de l'indépendance. N'oublions jamais. ■



Fonderies du Poitou Aluminium

Jaurès, réveille-toi, ils sont devenus fous...

par Jean-Luc Pichard

À partir du 2 septembre, une grève longue et dure a paralysé, près de Châtelleraut, les Fonderies du Poitou, ancienne filiale de Renault. Pas une de ces grèves de confort que pratiquent régulièrement au moment des départs en vacances certains salariés ou qui obligent les

travailleuses-travailleurs parisiens à attendre de longues heures. Non. Une grève de rage et d'indignation. Une grève de survie, comme à la fin du XIX^e siècle quand le capitalisme était principalement sauvage, dans sa logique pure d'exploitation de l'homme par l'homme.



2007: "Si on n'a pas une Rolex à 50 ans on a raté sa vie" SEQUELA

2012: "Si on n'a pas une Rolex à 65 ans..."

La cause ? Le propriétaire, Montupet (certains disent Montoupet car il n'en manque pas) avait du haut de sa grandeur décidé de baisser les salaires de 25 % pour les ouvriers et 15 % pour les cadres. Rien de moins alors que sa rémunération, elle, était florissante et l'entreprise bénéficiaire.

Pour faire moderne la direction a intitulé cette mesure drastique « plan de compétitivité ». Ce qui change tout, évidemment.

Sous cet habillage dynamique, l'équipementier automobile, qui fabrique des culasses essentiellement pour Renault était promu (ou auto-promu) « super manager » et la classe ouvrière réduite au rang de piétaille ringarde.

Hop là ! Le tour de passe-passe allait faire illusion.

C'était sans compter avec la détermination des 500 salariés qui, devant tant de prétention, d'arrogance ont demandé le retour des Fonderies au sein du groupe Renault. Le conflit n'est pas terminé ; d'autant que Carlos Ghosn, patron de Renault-Nissan, n'est pas du genre social. Mais patience, les élections arrivent. Jaurès va bientôt revenir porté par tous les syndicats unis, CGT en tête. ■



Tunisie

Tunisie, Egypte, Libye... De Charybde en Scylla ?

Qui ne s'est réjoui, parmi les démocrates, de la chute des régimes dictatoriaux en Afrique du Nord ? Mais nous savions, car nous ne sommes pas dupes, qu'il y avait un risque. Un risque assumé : que la culture dominante dans ces pays ne prenne le dessus à cette occasion.

Pile poil : la liberté, oui... mais la liberté selon le Coran, c'est-à-dire ce qui est sous-jacent et que l'on s'efforce de cacher aussi longtemps que possible. La charia est la première évoquée, d'où il s'ensuit le statut de la femme notamment la polygamie, un droit d'héritage inégalitaire...

La laïcité ? Vous n'y pensez pas... Partout l'on vous dit que la Constitution mais surtout le Code de la famille doivent être tirés du Coran.

Inutile d'épiloguer. Appelons un chat, un chat. Il n'y a aucun regret à avoir soutenu les mouvements de libération. Ces pays vont passer par les urnes dans une phase transitoire où ceux qui ne sont pas musulmans vont souffrir, comme c'est le cas pour les Coptes en Egypte, que l'on tue, dont on brûle les églises bien qu'ils fussent les premiers habitants de ce pays. Idem en Irak. Bientôt en Syrie...

On doit être conscients de cette réalité sordide. Mais quoi ? Fallait-il soutenir des exploiteurs comme Ben Ali, Moubarak, Kadhafi en dépit de nos idées à seule fin d'assurer une paix hypocrite ? «La paix des cimetières» disait Tacite. Certainement pas.

Comme on scandait en mai 68 « Ce n'est qu'un début, continuons le combat ». Si les démocrates ont gagné une bataille, ils n'ont pas encore gagné la guerre.

Le jour où ils l'auront gagnée, les minorités, qui doivent fuir, pourront revenir dans leur pays et Marine Le Pen n'aura pas à dénoncer l'immigration. Elle n'aura plus à ricaner de ce que l'on impose la charia au sud de la Méditerranée et que l'on exige des mosquées au nord. En attendant... ■

Le verre à moitié vide ou à moitié plein

Un échange Danielle Colombel-Ridha Cherif



Les résultats des élections en Tunisie donnent la victoire, de manière incontestable, au parti Ennahda. Mais peut-on pour autant parler d'un coup d'arrêt à la révolution portée par des femmes et des hommes ne se réclamant pas de la religion ? Ou bien est-ce simplement un « coup d'essai » dans l'exercice de la démocratie, comme le pense cet ami ?

Ennahda, parti le mieux organisé, a exercé une sorte de « chantage spirituel » sur le thème « on ne peut combattre sa religion ». Et les populations connaissant la répression subie par ces militants sous Ben Ali « ont ressenti de la compassion ». Compassion qui aurait donné tout son poids à ce parti, à laquelle s'est ajoutée l'absence de structuration de l'opposition aggravée par un émiettement en 110 partis.

Les démocrates se félicitent, certes, de la non majorité absolue d'Ennahda, car elle permet d'espérer la mise en œuvre d'une situation de transition, au cours de laquelle ce parti religieux sera obligé de composer avec les forces démocratiques. Ennahda « sait qu'il va être surveillé » tant en interne qu'à l'international, en particulier sur la question de la laïcité et la place de la femme. Néanmoins « il faut rester très vigilants, mettre en place de vrais observatoires des libertés, préparer les vraies élections qui vont avoir lieu dans un an : l'élection de l'Assemblée Nationale, celle du Président de la République, les municipales ».

Vue d'ici, cette révolution ne pouvait qu'exclure la tradition, or l'inverse s'est produit, et cela nous semble incompréhensible. Mais pour les Tunisiens « la révolution ne veut pas forcément dire le rejet de la tradition ». A l'heure où un « nouvel avenir va s'écrire », les Tunisiens certes sont « attachés à leurs traditions mais aspirent à la liberté et à la modernité ». Ils souhaitent peut-être « inventer un nouveau modèle, non calqué sur le modèle occidental ».

La Tunisie « regorge de compétences », nous le savons, elle peut donc encore nous étonner. L'avenir pourrait faire éclore dans un premier temps « un gouvernement d'unité nationale et in fine « le consensus devrait l'emporter ».

Tous les observateurs s'accordent pour dire que « les Tunisiens n'ont plus peur et qu'ils sont prêts à revenir dans la rue si la situation l'exige de nouveau ».

Alors, laissons cet avenir s'écrire tranquillement. Il faut du temps pour changer de régime, nous ne le savons que trop, nous Français. Mais soyons avec nos amis tunisiens, vigilants. ■



« La bande des Quatre »

Libye : Mort d'un pourri

On a longtemps attendu sa fin. On la rêvait devant la Cour Pénale de La Haye à répondre de ses multiples crimes : attentats à Berlin dans une discothèque, chute des deux avions civils bourrés de passagers, emprisonnement des infirmières bulgares, occupation du Tchad, agressions contre les Suisses, tortures et exécutions sommaires etc. le palmarès de Kadhafi est infini.

Le sort en a décidé autrement, comme pour bien d'autres dictateurs. Une fin tragique, sans jugement. Hitler s'est suicidé, Mussolini a été pendu par les pieds. Saddam, retrouvé comme Kadhafi dans un trou à rats, leur dernier refuge, a lui-même été

pendu après un simulacre de procès. Pour l'heure seuls Ben Ali et Moubarak ont échappé à ce funeste sort, mais pour combien de temps ?

A qui le tour désormais ? Avis aux amateurs. La vague démocratique monte. Elle risque de submerger le monde. En tête de liste Bachar Al Assad dont le régime a la chance d'être adossé à l'Iran. Mais l'Iran des fanatiques religieux tiendra-t-elle, elle-même, encore longtemps ? C'est à Téhéran, qui ne s'en souvient, qu'a commencé, il y a deux ans, la révolte pour la liberté. Une révolte massive, vite étouffée par des méthodes éprouvées pendant trente ans. Et puis n'oublions pas



l'Afrique sub-saharienne où les démocrates marquent aussi des points. Notre ami Senghor avait donné le ton voici près de cinquante ans ; l'Afrique du Sud a suivi, tardivement, grâce à Nelson Mandela. Aujourd'hui, c'est Alpha Condé en Guinée Conakry ; la Présidente du Libéria qui est honorée du Prix Nobel de la Paix... Ce n'est plus une vague c'est un tsunami !

Gageons que dans vingt ans, si l'islamisme ne vient pas gâcher la fête par le biais d'élections libres (!) l'idéal, au nom duquel ont été fondées les Nations unies en 1945 aura atteint son but initial. Dommage pour les soi-disant partisans de la « real politik » qui ont tant manifesté leur hautain mépris, au nom de leur prétendue intelligence supérieure sur les « droits de l'homme » présentés comme naïfs voire niais. ■



Palestine : il a

par Maurice Buttin,
président
du CVPR PO⁽¹⁾



Vendredi 23 septembre 2011. Journée historique pour le peuple palestinien. A 11 h 30 (heure locale), le Président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas a remis officiellement au Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki Moon, la demande de l'Etat palestinien d'intégrer les Nations Unies, en tant que membre à part entière. La Palestine deviendrait alors le 194^{ème} membre. Dès le 19 septembre, Mahmoud Abbas avait informé le Secrétaire général de

l'ONU de son intention, faisant fi de toutes les pressions occidentales depuis des mois. Le leader de l'OLP a donc décidé de forcer l'Histoire en engageant le fer devant le Conseil de sécurité. De tenter de « *passer en force* » ont clamé les dirigeants israéliens et leurs amis « *Un coup de poker* » a-t-on pu lire dans quelques médias. Certains de ces dirigeants sont même allés jusqu'à déclarer « *irrecevable* » une telle requête, « *unilatérale, par un pays inexistant* ». C'est encore et toujours refuser de reconnaître

l'Etat de Palestine, proclamé voici près de 23 ans, à Alger. Déclaration d'indépendance célébrée chaque année à Ramallah - en attendant de le faire un jour à Jérusalem. Ce geste historique équivalait à la reconnaissance implicite de l'Etat d'Israël, réclamée à cor et à cri, depuis des années, par le gouvernement israélien et par les gouvernements occidentaux. Mais, ni ceux-ci, ni surtout celui-là, n'envisagèrent la réciproque. En revanche, dans les semaines qui suivirent cette proclamation, le nouvel Etat

(1) CVPR PO (Comité de Vigilance pour une paix réelle au Proche-Orient)

osé !

fut reconnu par des dizaines d'Etat, dont la Russie. Aujourd'hui par plus de 120 Etats.

« *Petit Poucet* », Mahmoud Abbas a cependant tenu bon devant les pressions occidentales, en particulier celle de l'Ogre étasunien, en fait, pauvre mouton face aux exigences des Israéliens. Quelle tristesse ici de constater les reculs successifs du président Obama.

Les variations d'Obama

Avant hier ne proclamait-il pas au Caire, le 4 juin 2009, dans un discours dit « historique » : «...*Il est aussi indéniable que le peuple palestinien - musulmans et chrétiens - a souffert dans sa requête d'une patrie. Pendant 60 ans, il a enduré les douleurs du déracinement (...). Alors, il n'y a aucun doute : la situation du peuple palestinien est intolérable. L'Amérique ne tournera pas le dos aux aspirations légitimes des Palestiniens à la dignité et à un Etat à eux* » ? (ndlr : souligné par nous). Le Comité norvégien ne lui accordait-il pas alors le Prix Nobel de la Paix ? Hier, il y a tout juste un an, le 23 septembre 2010, n'affirmait-il pas encore devant l'Assemblée générale de l'ONU : « *L'an prochain, on verrait la naissance d'un Etat souverain de Palestine, vivant en paix avec ses voisins* » ?

Reprises le 2 septembre 2010, les négocia-

tions israélo-palestiniennes, interrompues depuis des mois, ne devaient pas aller plus avant : l'Autorité palestinienne refusait de les poursuivre, en raison du refus israélien d'arrêter les constructions dans les colonies de Cisjordanie et de la poursuite de la judaïsation de la ville même de Jérusalem-Est. Le président Obama demandait lui aussi, alors, d'une manière pressante, aux Israéliens l'arrêt de ces constructions... Or, le 18 février 2011, son pays opposait son veto au Conseil de sécurité à un projet de résolution arabe condamnant la politique de colonisation israélienne. Les 14 autres membres du Conseil avaient voté, eux, en faveur de la résolution. C'était la première fois, que les Etats-Unis prenaient pareille décision depuis l'arrivée du président Obama à la tête du pays.

En mai dernier, à la veille de l'arrivée du Premier ministre israélien, Obama lançait un appel à la création d'un Etat palestinien sur la base des lignes de 1967. L'Union européenne saluait cet appel et la Ligue arabe pressait les Etats-Unis de passer à l'acte...

Peine perdue. Le 24 mai, devant le Congrès des Etats-Unis, Benyamin Netanyahu, acclamé à tout rompre, refusait catégoriquement de revenir à cette proposition comme base de discussion des frontières d'un futur Etat palestinien. Et le président Obama s'inclinait. C'était la capitulation en rase campagne que cha-

cun a pu constater de plus lors de son discours à l'Assemblée générale le 21 septembre. Nouvelle vaine tentative de pression contre la requête envisagée par les Palestiniens. Une si belle harangue en faveur d'Israël, qu'Avigdor Libermann, le célèbre ministre des Affaires étrangères, déclarait la contresigner à 100%. Chacun a compris la manœuvre peu reluisante du président étasunien. Si - déjà en campagne pré électorale présidentielle - il veut être réélu l'an prochain, il ne peut se permettre d'irriter l'électorat juif, et, surtout, l'électorat chrétien fondamentaliste, majoritairement pro-israélien. Ces chrétiens évangéliques ne sont-ils pas près de 80 millions aux Etats-Unis aujourd'hui ? Qui peut penser que Barack Obama puisse choisir de se faire harakiri pour les beaux yeux des Palestiniens...

La balle est aujourd'hui devant le Conseil de sécurité qui, dès le 26 septembre, a désigné une commission pour examiner la requête palestinienne.

Pendant ce temps, le Quartet, dans le prolongement du discours du président Sarkozy, tente une manœuvre de diversion. Il propose un plan de reprise des négociations visant à aboutir à un accord définitif, fin 2012. On croit rêver. Les accords d'Oslo, en 1993, prévoyaient cet accord cinq ans après... La dernière conférence internationale de paix, à Annapolis, le 27 novembre 2007, prévoyait le lancement immédiat de négociations bilatérales pour conclure un traité de paix d'ici la fin 2008... Qui n'a pas encore compris qu'Israël ne veut pas entendre parler d'Etat palestinien. Mais, gageons qu'au jeu de « qui perd gagne » les Palestiniens sont bien partis dans le long terme. ■

Israël-Palestine Questions-réponses de NDH

Oui à

- l'existence d'Israël
- l'existence d'un Etat palestinien
- à Jérusalem, capitale des deux Etats et siège de l'ONU

Non à

- la colonisation des territoires palestiniens
- à l'occupation de Jérusalem-Est
- aux attentats du Hamas

Après cela, que reste-il ? Peu de choses



NDH-Liban

Les minorités au Proche-Orient

par Elie Abouaoun, membre du Comité Directeur

Les changements de régimes dans les pays arabes ne préoccupent pas seulement les dictateurs du cru. Il y a aussi les populations civiles qui payent comme toujours le prix le plus fort (à cause de la répression armée, du chaos résultant d'une transition ratée ou même à cause d'une intervention censée les protéger comme c'est le cas en Libye).

Dans ce grand ensemble que forment les populations civiles, il serait opportun cependant de jeter un regard aussi sur les minorités car il faut éviter de tomber dans le piège récurrent de ne considérer que les minorités « religieuses » en examinant le sujet. En plus des minorités religieuses, il y a dans la région des minorités ethniques (kurdes, arméniennes, turkmènes, africaines, berbères, circassiennes, tchéchènes, chaldéennes¹...), sociales (homosexuelles...), politiques (marxistes, nassériens, nationalistes...etc.). De plus, parmi les minorités religieuses, il n'y a pas que les chrétiens. Il y a aussi les druzes, les alaouites, les ismaéliens, les juifs, les bahaïs, les mandéens, etc.

De ce riche mélange d'ethnies, de langues, de religions... la voix la plus soutenue que nous entendons actuellement, au niveau de la région arabe, vient du clergé chrétien (pas tous mais une majorité quand même) appuyé par une position plus ou moins timide du Vatican. Les institutions ecclésiastiques justifient ces positions par une « peur » de la chute des régimes se

traduisant par une dégradation de la sécurité et des attaques ciblées contre les chrétiens (appelés souvent dans les déclarations « minorités »).

Le premier faux postulat serait que la situation actuelle des minorités (entre autres chrétiennes) est bonne. Faux.

Je prends pour référence deux critères : celui du Vatican lui-même (les régimes doivent reconnaître la « dignité inaliénable » de la personne humaine) ainsi que les normes universelles des droits de l'Homme, telles que stipulées par la Déclaration Universelle des droits de l'Homme.

Conformément à ces deux critères, il n'est point difficile d'établir que les minorités (chrétiennes, autres religions ou non-religieuses) ne vivaient déjà dans la dignité avant 2011 dans aucun des pays de la région ; même au Liban qui compte la plus grande proportion de chrétiens (par rapport à la population totale). Ainsi, dans le seul pays de la région où la Constitution accorde ouvertement aux chrétiens Libanais une part du pouvoir, la plupart des partis chrétiens furent marginalisés politiquement entre 1990 et 2005 sous la tutelle du régime syrien qui est maintenant considéré par ce même clergé comme « un moindre mal » pour les chrétiens. Ne faut-il pas refuser d'avoir une perception malléable de ce principe de la « dignité inaliénable de la dignité humaine » ?

Qui est extrémiste ?

Les chrétiens arabes ne furent « protégés » par les régimes en place que quand ils ont décidé de renoncer à l'exercice de leurs droits politiques et civils (ou au moins d'une partie de ces droits) et de montrer une loyauté aveugle au régime. Toute sortie de ce parcours menait à des répressions ignobles, indépendamment de la religion, de l'ethnie ou de l'origine des opposants. Jamais un opposant politique ne fut moins réprimé qu'un autre opposant à cause de son origine religieuse. Mais le point le plus important, c'est que cette réalité ne s'applique pas aux seuls chrétiens : elle est valable aussi bien pour toutes les autres minorités, religieuses ou pas. Ainsi, les kurdes ne vivaient nullement en dignité ni en Syrie, ni en Irak, ni en Iran ni en Turquie. Ce dernier cas de figure est important pour montrer que la nature du régime n'assure pas nécessairement une vie plus digne aux minorités. En Turquie, les kurdes furent réprimés autant par les régimes laïcs (soutenus par les militaires) que par l'AKP, parti « islamiste modéré ». Les libertés religieuses dans la région du Golfe Arabe ne sont pas meilleures : il ne suffit donc pas d'être étiqueté « régime modéré » par l'Occident pour être tolérant et respectueux de la diversité et des droits de l'Homme. Pour être plus précis, la plupart des grands pays commettent une erreur de taille en prenant pour référence la proximité d'un régime avec leur agenda propre afin de décider si ce régime est modéré ou pas.

nt avant et après le printemps arabe

On trouve que le Royaume d'Arabie Saoudite est considéré parmi les (chanceux) « régimes modérés » alors que le Wahhabisme bat son plein et que le chrétien n'a même pas le droit de prier, ou la femme n'a pas le droit même de... conduire une voiture. Et l'on ose l'appeler « modéré »...

Par contre, l'Iran est un régime « extrémiste » bien que le chrétien puisse prier quand même. Je me dépêche de préciser que les quelques signes apparents d'ouverture en Iran ne signifient pas que le régime soit tolérant en ce qui concerne les minorités (pas seulement religieuses). Celles-ci vivent dans des conditions non-conformes aux principes de dignité humaine. Autre exemple : le Sud de l'Irak qui a vu depuis 2003 une vague d'intolérance inouïe et d'attaques directes contre les minorités (dont les chrétiens) menée par les milices chiïtes pro iraniennes. A propos de l'Irak, il serait judicieux également d'admettre que ce ne sont pas les seuls chrétiens qui furent pris pour cibles. Toutes les autres minorités le furent d'une façon ou d'une autre. Le régime irakien actuel, issu des urnes (?), plaie à l'Occident mais ne ménage aucune opportunité pour piétiner les droits légitimes des kurdes et turkmènes par exemple.

Les cas précités ne sont que quelques uns censés refléter une réalité incontournable : ni les régimes militaires, ni les dictatures laïques, ni les monarchies proches (politiquement) de l'Occident, ni les théocraties, ni les régimes sunnites, ni ceux sous influence chiïte... n'ont pu

assurer aux minorités du Proche-Orient une vie digne. Compter sur une forme de régime pour protéger les minorités est une erreur colossale. C'est au cœur de la société qu'il faut chercher la solution : dans le système de valeurs de la société et des groupes minoritaires eux-mêmes. Qui dit qu'une de ces minorités au pouvoir serait moins répressive ? Le mode de gouvernement dans la région autonome du Kurdistan irakien est-il dénué de violations des droits de l'Homme ? Quand les chrétiens étaient au pouvoir au Liban, se sont-ils comportés différemment ? Bien sur que non.

Force est de constater donc que les peuples de la région n'ont pas appris les leçons qui s'imposent de leur souffrance. Soit ils pleurnichent (quand ils sont victimes) soit ils continuent de se baser sur la loi du plus fort pour gérer

les différences quand ils le peuvent. Ce ne sont ni les minorités qui sont des brebis innocentes ni les majorités ethniques ou religieuses qui sont les méchants loups : c'est l'échelle de normes de chaque citoyen qui est faussée. Et c'est là qu'un travail de longue haleine doit être entamé. Les transitions sont toujours douloureuses et vont faire des dégâts (parmi les minorités et les majorités). Après la tempête, les citoyens de ces pays du printemps arabes sauront-ils enfin se mettre d'accord sur un nouveau pacte social respectueux des valeurs de dignité, de liberté et d'égalité ? C'est le défi essentiel auquel doit s'atteler avant tout la société civile mais aussi et surtout ces mêmes défenseurs des minorités, l'Eglise en tête. ■

¹ Connus comme étant les catholiques d'Irak, ils s'identifient cependant à une ethnie et pas à une religion.



Un chemin de Damas pour chaque peuple

Pour une république laïque en Iran...

Mais, d'abord, sauvons les réfugiés d'Achraf

Un entretien avec Maryam Radjavi



Arc en Ciel : Madame la Présidente, NDH lutte aux côtés de la Résistance iranienne depuis 30 ans. Que vous inspire cette relation fraternelle dans l'action commune ?

Maryam Radjavi : Cette relation représente pour nous l'amitié sans faille du peuple français à l'égard du combat douloureux du peuple iranien pour la liberté. Le soutien de NDH à la Résistance iranienne durant trois décennies n'a jamais été atteint par la politique, le commerce et le marchandage avec l'Iran des mollahs, parce qu'elle est fondée sur l'attachement à des principes humanitaires et la défense des libertés. Le message qu'inspire cette fidélité est que les défenseurs authentiques des droits de l'homme ne peuvent dissocier la défense de ces droits de celle du droit à la résistance pour la liberté. Dans un monde où la « résistance », « le sacrifice pour la liberté », « la fraternité » et les valeurs de liberté sont regardées comme de objets voués au musée de l'Histoire, la défense sans contre partie de NDH et des autres organisations humanitaires, du droit à l'existence d'un mouvement qui a continuellement été persécuté, est une valeur inestimable.

AEC : Nous avons traversé ensemble les pires drames (assassinat de Kazem Radjavi par les sbires du régime à Genève ; rafle de la police à Auvers sur Oise en 2003 ; mise de votre organisation sur la liste des terroristes etc.). Croyez-vous que le pire est passé et que l'avenir sera plus serein ?

M. R. : Oui, l'avenir est clair. C'est dans la foi et l'espérance en cet avenir radieux que nous avons pu traverser les difficultés jusqu'à ce jour. Cet espoir s'appuie sur deux éléments fondamentaux : d'une part le soutien de notre nation à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Iran qui s'est levée pour nous aider sur le plan moral et matériel.

Je peux dire que nous avons le sentiment de nous appuyer, de ce point de vue, sur une montagne inébranlable. D'autre part il s'appuie sur la solidarité des citoyens et des personnalités nobles dans le monde entier (au contraire des gouvernements qui ont participé à la répression du peuple iranien en plaçant sa résistance sur des listes noires établies en toute illégalité). Des démocrates authentiques, en Europe et aux Etats-Unis, se sont soulevés pour nous défendre. Ils ont en fait pris la défense des véritables valeurs humaines. Certains ont même mis en danger leurs situations politiques ou leurs fonctions et ont subi d'énormes pressions. En ce qui nous concerne, il est toutefois clair que dans la quête de la liberté, nous devons encore endurer d'autres difficultés. La raison est simple. Nous ne voulons pas plier devant le fascisme religieux au pouvoir en Iran. Ceci rend, bien sûr, notre combat difficile, mais c'est le prix de la fidélité à l'idéal de liberté.

AEC : Vous avez le soutien de dizaines de milliers de maires de France, d'une majorité de parlementaires français, de centaines de parlementaires allemands, anglais, italiens, espagnols... de personnalités comme Rudolf Giuliani, maire de New York en 2001, Elie Wiesel etc. l'Abbé Pierre et Danielle Mitterrand vous ont soutenu jusqu'au bout. Que vous manque-t-il encore pour que votre légitimité soit enfin reconnue ?

M. R. : La Résistance iranienne n'a pas de problème de légitimité sur le plan international. Même quand le gouvernement britannique ou l'UE avaient placé injustement l'OMPI, qui est la principale force de la Résistance, sur les listes des organisations terroristes, pour marchander avec les mollahs, la Résistance iranienne continuait de bénéficier d'une légitimité manifeste particulièrement auprès des parlementaire en Europe et au Congrès américain.

Je profite de cette occasion pour exprimer ma gratitude à travers vous à tous les maires, les personnalités, les élus et les citoyens français et des autres pays qui n'ont pas hésité à prendre la défense du camp d'Achraf et de la Résistance iranienne. Mais l'obstacle principal sur le chemin du peuple iranien, reste les concessions énormes des gouvernements occidentaux à la dictature religieuse de Téhéran. Malheureusement ces gouvernements ont barré l'accès du peuple iranien à ses idéaux. Ce que nous voulons c'est qu'ils reconnaissent le combat du peuple iranien pour le changement du régime. J'ai souvent dit que nous n'attendons ni argent, ni armes des gouvernements occidentaux. En revanche, nous voulons qu'ils restent neutres dans le conflit qui oppose le peuple iranien au régime des mollahs. S'ils cessent de soutenir le régime, alors il sera possible de porter le dossier des violations des droits de l'homme et du terrorisme de ce régime devant le Conseil de sécurité et la troisième voie que nous proposons, à savoir le changement démocratique par le peuple iranien et sa résistance s'ouvrira.

AEC : L'Europe vous a sorti de la liste des organisations soi-disant « terroristes ». Avez-vous bon espoir côté américain avant l'élection présidentielle de 2012 alors qu'Obama vient de lâcher les Palestiniens ?

M. R. : En juillet 2010, le tribunal d'appel de Washington a tranché en disant que dans le processus d'inscription, le droit de l'OMPI à la défense a été bafoué. Il a ordonné au Département d'Etat de réviser cette inscription. Au Congrès américain il y a une forte tendance à l'intérieur des deux partis pour dire que cette inscription est illégale. De nombreux parlementaires ont présenté une résolution pour supprimer le nom de l'OMPI de la liste noire. De plus, plusieurs dizaines de responsables des gouvernements américains, ces vingt dernières années, ont mis sur pied une vaste campagne politique qui insiste sur le fait que la solution à la question iranienne, passe par le soutien à cette résistance et la suppression du nom de l'OMPI de cette liste. Pour supprimer cette étiquette, la justice, la démocratie et la loi sont du côté de la Résistance iranienne. Seule, la dictature religieuse a intérêt au statu quo, à tel point qu'elle a envoyé un message aux Etats-Unis

pour dire que le retrait de l'OMPI de la liste du Département d'Etat serait synonyme à une déclaration de guerre à la « République islamique ».

En 1997 quand le Département d'Etat a placé l'OMPI sur la liste, les autorités ont déclaré que c'était un geste de bonne volonté envers l'Iran des mollahs. Il s'agissait donc d'une décision purement politique, sans aucune base ou justification matérielle ou légale.

Alors que les mollahs d'Iran complotent pour assassiner l'ambassadeur Saoudien au cœur de Washington et que le dernier rapport de l'AIEA établit clairement que le régime prépare la bombe atomique, les Etats-Unis devraient décider s'ils comptent continuer à se placer du côté du régime des mollahs ou à respecter la nation iranienne.

Bataille au sommet

AEC : Les dissensions au sommet du pouvoir à Téhéran sont désormais publiques. Qu'en pensez-vous ?

M. R. : Les dissensions sont visibles entre le Guide suprême et son président, Il ne s'agit pas d'une simple bataille de pouvoir. C'est le résultat de l'impasse dans laquelle se trouve le régime. Ahmadinejad est arrivé au pouvoir en 2005. Pendant six ans il a été l'exécuteur des ordres de Khamenei. Ce dernier chantait chaque semaine les louanges de son « miraculeux » président. Lors de la fraude électorale de 2009, Khamenei a imposé Ahmadinejad au prix d'un scandale qui a déclenché des protestations populaires étendues. Mais dès que le régime est entré dans la zone de turbulence, Ahmadinejad a commencé à défier son maître. Comment cela a pu arriver ? Les émeutes de 2009 et de mars 2011, ont sérieusement ébranlé l'autorité de Khamenei. D'un autre côté le régime est confronté à une faillite économique accentuée par les effets du blocus international. Le printemps arabe et, au cœur des bouleversements, la révolte en Syrie, a ébranlé le front régional du régime et son existence. Le conflit au sommet du régime est tel que Khamenei pense changer la constitution pour supprimer le poste du Président de la République. Sept mois après le début de cette confrontation, il n'y a aucun moyen de la contrôler. Les élections législatives du mois de mars prochain vont sans doute accentuer les antagonismes.

AEC : Achraf, en Irak où sont réfugiés, sans armes, 3400 membres de votre organisation est sans cesse agressée par les forces du gouvernement irakien. Que va-t-il se passer au début de 2012 quand les Américains se seront retirés ?

M. R. : Il faut poser cette question d'abord au gouvernement américain qui s'était engagé à garantir la protection des habitants d'Achraf. La communauté internationale, en particulier l'Union Européenne et l'ONU qui sont engagés dans le dossier de l'Irak, sont également responsables. Je dois rappeler qu'en juillet 2009 et en avril 2011, c'est sur l'ordre et selon le plan du régime iranien que le gouvernement irakien a procédé à ces massacres de population sans défense d'Achraf. Ceci alors que les forces américaines s'étaient engagées par écrit à protéger les Moudjahidine du peuple en échange de leur désarmement. Or, lors des massacres, elles ont tourné le dos et ignoré leur engagement. Après le massacre du mois d'avril, l'ONU a demandé une enquête indépendante. Mais le gouvernement irakien a refusé. A la place, il a décrété un ultimatum pour la fermeture d'Achraf au 31 décembre 2011. Il est clair pour tout le monde qu'il s'agit de déterminer le début d'un terrible massacre, conformément aux ordres des mollahs. Le régime de Téhéran a annoncé, le 21 octobre, qu'un accord en sept points avait été conclu avec le gouvernement irakien pour le démantèlement d'Achraf. Pourtant ces derniers mois, les habitants d'Achraf ont renoncé à leur droit élémentaire de rester chez eux à Achraf (où ils vivent depuis un quart de siècle) acceptant le plan du parlement européen pour être transférés vers des pays tiers. Ils ont même présenté sept plans pour le règlement de ce problème humanitaire. Mais ils ont toutefois souligné, qu'ils n'accepteront pas d'être placés entre reddition au régime ou être massacrés. Toutefois, le régime fantoche d'Irak a refusé toutes les options présentées par les habitants d'Achraf. Il cherche à créer une impasse et à faire avancer uniquement l'option des mollahs, à savoir le déplacement forcé des habitants afin de mieux les massacrer.

En septembre dernier le HCR a reconnu les habitants du camp comme demandeurs d'asile devant bénéficier de sa protection. Le HCR a l'intention de définir, un par un, le statut des habitants, mais il s'est heurté aux obstacles imposés par le gouvernement



irakien. Dans ces conditions, où la date butoir approche, il devient urgent que le gouvernement américain, l'Union européenne (et particulièrement les grands pays comme la France, l'Angleterre et l'Allemagne) prennent l'initiative d'une décision au Conseil de sécurité pour que les observateurs des Nations unies et les casques bleues puissent s'installer à Achraf afin de protéger leurs déplacements vers d'autres pays.

Alors que la France et les autres pays ont pu empêcher le massacre des civils à Benghazi, il devrait y avoir une solution beaucoup plus simple pour empêcher une catastrophe humanitaire à Achraf. C'est du ressort et de la responsabilité de ces puissances. Après toutes ces alertes de la résistance iranienne et des défenseurs des droits de l'Homme, comme viennent de l'affirmer des parlementaires européens, en cas de la répétition d'un bain de sang, la responsabilité incomberait aux gouvernements des Etats-Unis, de l'UE à l'ONU qui sont parfaitement au courant de la gravité de la situation et des entraves créées par le gouvernement irakien.

Pas de charia

AEC : Après les révolutions arabes de Tunisie, d'Egypte et de Libye ceux qui succèdent aux dictateurs parlent d'instaurer la charia. Quand le régime des mollahs sera renversé, si vous êtes, vous, en situation aurez-vous la volonté de proclamer la neutralité religieuse de l'Etat ?

M. R. : Le programme de la Résistance iranienne pour l'Iran de demain est l'instauration d'une république pluraliste et laïque

fondée sur l'égalité des sexes en soulignant la nécessité pour les femmes de jouer un rôle égal dans la direction politique du pays. L'établissement d'une société respectueuse des droits de l'homme où la peine de mort sera abolie ; un Iran non nucléaire qui vivra dans la paix et la coexistence avec le reste du monde. L'expérience amère du fascisme religieux en Iran, fondé sur la déformation de l'Islam, fait qu'il existe un consensus au sein du peuple iranien sur la nécessité de séparation de la religion et de l'Etat. La Résistance iranienne est décidée à veiller à ce que dans l'Iran de demain, les lois soient issues d'un parlement élu au suffrage universel et qu'il n'y ait aucune place pour la charia des mollahs, particulièrement les châtiments moyenâgeux et cruels au nom de l'Islam. Le fait que l'OMPI se trouve au cœur de cette résistance donne un pouvoir unique pour réaliser ce programme. Ayant foi dans un islam tolérant et démocratique, les Moudjahidine du peuple sont plus que quiconque compétents et capables en Iran de contribuer à la réalisation d'une République laïque dans ce pays.

AEC : Tous les ans, vous organisez en juin des rassemblements de dizaines de milliers de personnes, en France, en présence de nombreuses personnalités françaises et étrangères. Malgré ces succès indéniables, les médias français restent silencieux. Comment expliquez-vous cela ?

M. R. : C'est justement une de mes interrogations à propos de la France. Je me demande comment se fait-il qu'un pays qui est le berceau de la démocratie et des droits de l'Homme, soit frappé par tant d'iniquité dans certains de ses médias. Le critère est justement l'attitude à l'égard de la Résistance iranienne. Il est compréhensible pour moi que les services de renseignements ou certaines firmes occupées à faire du commerce voire des compagnies pétrolières, soient contre la Résistance iranienne ou tentent de l'ignorer pour maintenir leurs relations avec les mollahs. Mais je ne comprends pas pourquoi les médias et les intellectuels agissent de la sorte. Sans doute sont-ils touchés par la campagne de diabolisation mensongère que répandent les services secrets des mollahs, le Vevak, et les

lobbies, pour semer le doute à notre sujet. Mais, justement, le rôle des journalistes et des intellectuels dans une société n'est-il pas de passer outre aux préjugés et à la propagande ? Pourquoi ne viennent-ils pas regarder de près et juger ensuite cette résistance ? Lors des nombreux rassemblements et manifestations de l'opposition iranienne organisés en France, il n'était pas rare d'entendre des personnalités politiques internationales expérimentées, s'étonner de l'étendue du soutien de la population. Malgré tout de nombreux médias sont restés silencieux. Ce silence, dans le meilleur des cas, est dû à un manque de courage à exprimer une réalité et dans le pire des cas, traduit une certaine complicité avec le régime au pouvoir ou avec ceux qui cherchent la complaisance des mollahs. Mais on ne peut cacher la réalité trop longtemps...

AEC : Tendez-vous la main aux opposants au régime de Téhéran, notamment ceux qui ont mené les plus grandes manifestations de rue ?

M. R. : Le message de notre résistance est la solidarité de tous les opposants qui souhaitent le renversement du régime du Guide suprême. Le Conseil national de la Résistance iranienne qui représente l'alternative démocratique au régime des mollahs, a adopté un plan de solidarité nationale qui invite tous les opposants qui sont attachés à trois principes : renversement du régime des mollahs ; république et séparation de la religion de l'Etat, à se fédérer. Je dois rappeler qu'une part importante de l'organisation de l'insurrection émanait des membres et de sympathisants actifs dans les réseaux des Moudjahidine du peuple à l'intérieur du pays. Le régime des mollahs a d'ailleurs dénoncé maintes fois cette réalité. Beaucoup de membres de ces réseaux ont été arrêtés lors de la répression. En janvier dernier, deux de ces militants ont été pendus par les mollahs et un troisième a été tué en prison par privation de soins. Les manifestants des rues de Téhéran ont démontré leur attachement à ces trois principes. Le slogan principal des manifestants ; « mort au principe du Guide suprême » résume bien ces revendications. ■

L'Union Eurasiatique ou le rêve d'un moujik nostalgique

par Kéthy Kvantaliani



Rien d'étonnant dans la déclaration de Vladimir Poutine de redevenir Président de Russie (d'autant que l'on sait qu'il n'est jamais vraiment parti). Comme si un souhait d'être Président suffit à le devenir...

En France, il y a eu le marathon des candidats à la primaire socialiste, chacun défendant son projet avec conviction ; idem peut-être à droite. Mais chacun sait que rien n'est gagné d'avance ; qu'il faut convaincre. C'est la norme dans une société démocratique alors qu'en Russie comme dans presque toutes les anciennes républiques soviétiques (sauf les pays baltes) il s'agit de faire illusion. Chose décidée ? Chose faite. Où est le problème ? On arrive à gagner avec un score de 99,9%. Les présidents sont élus à vie ou ils peuvent se tailler une constitution à leur taille («après moi, le déluge !»). À moins que ce ne soit

une «initiative citoyenne» (comme dans les pays démocratiques) : des citoyens sollicitent le Parlement pour que le président sortant reste en place... si possible à vie. Comme si des gens qui arrivent à peine à subvenir à leurs besoins n'avaient pas autre chose à faire que de collecter des signatures pour perpétuer un pouvoir qui se repait dans le luxe. Parfois même, les élections se limitent au cercle familial, au clan. On a l'impression que se recrée une ambiance de type soviétique, avec sa *nomenklatura*, en plein XXI^e siècle. Il reste donc un long chemin à parcourir avant que cette partie du monde ne devienne un havre de démocratie...

Une union supranationale

Revenons à nos moutons. Il n'y a rien d'étonnant, dès lors, que Poutine, après sa déclaration d'intention pour les présidentielles, publie début octobre, dans les Izvestia un article intitulé : « *Nouveau projet d'intégration* », « *Le futur se fait aujourd'hui* », sur la création d'une Union Eurasiatique supranationale. Ceci aboutirait, entre autres à la suppression des frontières, des obstacles à la migration et aux affaires juteuses etc. Quelques détails.

C'est le 1er janvier 2012 que l'Union douanière fondée par la Russie, la Biélorussie et le Kazakhstan entre en fonction (enlèvement des barrières douanières, liberté d'investissement...). Cependant que, dans le même temps, la CEI (Communauté des Etats Indépendants) créée à la fin de l'URSS continue, elle, d'exister.

Mais voici maintenant, en outre, que pointe un espace d'intégration eurasiatique... dans la même zone géographique, alors que ce projet peut être vu comme une partie clé du programme électoral du candidat Poutine. Date de lancement prévue : 1er janvier 2015. Et le maître du Kremlin d'évoquer tous les bienfaits qu'apportera une telle union à ses membres. Bref, on sent que Moscou a du mal à avaler la disparition de son empire, même si, au sein de la CEI, la Russie demeure le premier violon.

Naturellement, les toutes premières réactions, venant des présidents biélorusse, kazakh et de l'ex président kirghiz Akaïev (réfugié à Moscou depuis 2005 après la « révolution des tulipes ») sont favorables, voire enthousiastes, dénonçant par la même occasion, les « ambitions impériales des Etats-Unis et les révolutions colorées » qui ont emporté l'ex Union Soviétique.

Où sont les peuples ?

Au final, cette adhésion est-elle bien celle des peuples de ces pays ? On en doute. D'autant que rares sont les cas où les Etats de la région prennent des décisions contraires aux intérêts du « grand frère » russe. Car sinon ce dernier fait une colère et menace.

Afin de rassurer la communauté internationale (et les voisins en premier lieu), il est bien précisé que la création de cette nouvelle union ne signifie en aucun cas la restauration de l'URSS et que l'adhésion sera « volontaire », jamais sous la contrainte (!). Aucune pression ne sera exercée ce qui est contraire à l'expérience historique quand on se souvient que l'URSS a été créée par la force. La CEI (dont les membres sont tous des ex républiques - à l'exception des pays baltes et de la Géorgie - est peut-être née sur la base du volontariat mais pas pour tous.

Lors de sa création la Géorgie n'a pas souhaité être partie prenante, mais les événements se sont déroulés de telle manière dans ce pays (conflits en Ossétie du Sud ; guerre en Abkhazie avec en sous-main une participation russe) qu'elle a été forcée en 1993 de l'intégrer avant d'en sortir définitivement après la guerre d'août 2008.

Bref, l'Union Eurasiatique au sein de la CEI est présentée comme le pendant et futur partenaire de l'Union européenne, destiné à une meilleure intégration, au rapprochement des pays d'Europe. Rien de moins alors qu'il est ridicule d'imaginer un instant que cette union ait pour vocation de se construire comme partie intégrante d'une grande Europe. Ne serait-ce que sur la base des valeurs fondamentales démocratiques, des libertés économiques... Qu'y a-t-il de commun sur le plan des droits de l'Homme entre les dirigeants russe, kazakh, biélorusse,

base de ce rassemblement et l'UE ? On se croirait revenu à l'époque de Léonid Brejnev tant le discours est similaire : « gloire à la Russie, à son chef sauveur des pays » face à l'impérialisme américain. Pour eux, la chute de l'URSS fut une catastrophe et une des plus grandes erreurs géopolitiques du XX^e siècle, auquel on se doit d'ajouter la méfiance de l'Occident, leur haine de la démocratie et des droits de l'Homme sans oublier leur mode de conquête et de maintien au pouvoir...

Autre détail important : dans une Union les portes sont ouvertes. On peut entrer et sortir, mais il existe un certain nombre de conditions d'adhésion. Sur quels critères seront admis les futurs membres ? Or, il y a fort à parier que dans celle-là, ce seront toujours les mêmes membres. Une chose est claire : un pays qui ne connaît aucun ordre à part de celui de la force et de la violence (non seulement vis-à-vis de ses voisins, mais vis-à-vis de son propre peuple, vis-à-vis de ceux qui ne complimentent pas la politique du gouvernement) un pays qui muselle les partis d'opposition, méprise les avis différents, chasse avocats et journalistes défendant les droits de l'Homme, les assassine, un pays où la corruption est endémique, n'est pas en mesure d'assurer la paix, la sécurité et la prospérité économique dans la région. D'où viendra alors le progrès économique qui est le fruit des libertés ? Ne soyons donc pas naïfs. Il n'y a qu'un seul credo : « Vive l'Union indestructible des républiques libres, fruit de la volonté des peuples autour de la grande et éternelle Russie », comme dans l'hymne soviétique.

En clair, la messe est dite. A bon entendeur, salut ! ■



NDH-Italie

Des étudiants racontent... Une belle leçon d'éducation à la légalité

Notre école « G. Falcone et P. Borsellino », à Palau, sur la côte Nord de la Sardaigne - en face de Bonifacio - porte les noms des juges sauvagement assassinés dans deux attentats mafieux. C'est pourquoi, l'éducation à la légalité est l'objectif primordial que notre institut entend

poursuivre dans la formation de ses étudiants.

Chaque année, le Ministère de l'Education Nationale, de concert avec la Fondation « Giovanni et Francesca Falcone », organise un concours national pour les écoles, dans le but de sensibiliser les jeunes

aux concepts de légalité, engagement et mémoire. Ce concours - auquel nous participons toujours - prévoit la réalisation d'une banderole représentant un monde idéal sans mafia et débarrassé de toute corruption.

Le thème

Cette année, le thème du concours portait sur : « *Le monde que je voudrais* ». Il a été remporté par les étudiants-géomètres de 3^{ème} Année, coordonnés par notre professeur de Droit, Michel Melaiu. Ces derniers ont réalisé une banderole représentant une voie à double sens comportant des panneaux d'interdiction et de priorité. Ce qu'ils souhaitaient exprimer ainsi, c'est le libre arbitre, chacun doit choisir sa propre voie : avec la légalité, le parcours se fait en toute sérénité, tandis que si l'on choisit la mauvaise voie, on risque fort de se retrouver dans un cul-de-sac, de manière inextricable. La banderole met en évidence les panneaux d'interdiction et de priorité. Le premier signifie : non à la mafia



Les deux juges martyrs



(violence, corruption, drogue), et le second conseil : donner la priorité (solidarité, culture, méritocratie).

Tous les vainqueurs du concours ont été invités à participer au XIX^{ème} anniversaire de la mort des juges assassinés à Palerme. Pour célébrer cet événement, deux bateaux - rebaptisés « Bateaux de la Légalité » et sur lesquels on avait accroché les portraits-géants des deux juges tragiquement disparus – ont été mis à leur disposition.

Il y avait des étudiants provenant de toute la Péninsule, au départ des ports de Civitavecchia et de Naples, à destination de Palerme. Un voyage formidablement intéressant durant lequel les étudiants se sont rencontrés, mûs par le même objectif : briser les chaînes de l'illégalité et abattre la corruption en lançant un message de solidarité au peuple sicilien. Arrivés à Palerme,

nous avons été accueillis par les plus hautes personnalités ainsi que tous les étudiants et écoliers de Sicile.

L'arbre Falcone

Nous avons participé à une rencontre organisée dans la grande salle de haute sécurité de la prison de « l'Ucciardone » – lieu symbolique du Tribunal de Palerme où avait eu lieu le procès-fleuve contre les plus éminents représentants de la Mafia. Il y avait le Ministre de l'Education Nationale, le Ministre de la Justice et le Ministre de l'Intérieur mais l'intervention la plus percutante fut celle du Procureur Général antimafia, Piero Grasso, lequel a adressé un appel saisissant à tous les jeunes de l'assemblée : eux seuls peuvent anéantir le triste phénomène de la Mafia. Puis il y a eu une grande manifestation à travers les artères de Palerme qui s'est terminée par un grand concert

de Claudio Baglione sous les fenêtres de la famille du juge Falcone.

Ce fut une expérience fantastique, émouvante, instructive, qui nous a permis de tisser des liens au cours d'un plaisant voyage en bateau. Mais ce qui nous a le plus impressionné c'est le défilé vers « l'Arbre Falcone », car nous avons pu nous rendre compte à quel point cet événement est important pour les Siciliens. Cette commémoration sert également à nous aiguiller, nous les jeunes, vers un futur meilleur, sans corruption, et à rappeler le rôle primordial que Falcone et Borsellino ont joué dans la lutte contre la Mafia. C'est une expérience que nous conseillons vivement à tous, et nous espérons renouveler notre participation l'année prochaine. ■

Ilaria Alfonso - Davide Pinna
Propos recueillis par Michel Rocher

La Grèce et l'Europe ou comment tuer sa mère

L'EUROPE LAISSE LA GRÈCE



EN RUINES

La Grèce est la terre-mère de l'Europe ; le berceau de sa civilisation. Longtemps sous la botte turque, elle n'a recouvré son indépendance qu'au XIX^e siècle, puis a rejoint l'Union européenne au prix d'énormes sacrifices après avoir renversé la dictature des colonels. Son peuple est donc méritant et l'Europe lui doit beaucoup. Mais qu'à cela ne tienne, la situation serait, paraît-il renversée : ce serait la Grèce qui serait en dette vis-à-vis de l'Europe. Comme si

un enfant indigne, devenu adulte voulait faire payer sa vieille mère et la menaçait de la mettre à la porte si elle ne s'exécute pas. Un peu de décence. Un peu de patience.

Oui, ce charmant petit pays a longtemps vécu au-dessus de ses moyens. Mais à qui la faute sinon à ses gouvernants de droite qui n'ont pas tenu les comptes voire les ont truqués et dont le Premier ministre Papandreou a hérité ? A qui la faute sinon à son oligarchie, notamment les armateurs comme

Onassis ou Niarchos qui se sont enrichis sans scrupule ? A qui la faute sinon à la finance internationale – dont les banques françaises – qui ont prêté à fonds perdu, aveuglément ? A qui la faute sinon aux marchands d'armes qui lui ont fourgué tous leurs matériels dont elle n'avait pas besoin ?

Maintenant, on voudrait que le peuple grec sinistré paye ; que tous les peuples de l'Union européenne payent. C'est le monde à l'envers. Eh bien que la Grèce instaure une taxe touristique pour tous ceux qui se ruent chez elle pour jouir de son soleil, de ses monuments et de ses musées et que le produit soit affecté au remboursement de la dette. Comme cela, le tourisme deviendra intelligent et la vieille mère de l'Europe survivra. On aura instauré le tourisme éthique et militant. ■

Argentine

On prend les mêmes... et on recommence

Cristina Kirchner, présidente de la nation et successeur de son défunt époux Nestor vient d'être élue pour un second et dernier mandat, le 23 octobre 2011.

Son score est honorable : 53 %. Qui aurait rêvé mieux ? Surtout qu'il y a peu, elle était au plus bas dans les sondages. Mais voilà, la réussite économique est passée par là. Le prix des matières premières (du soja en particulier dont son pays est le premier producteur mondial) a retourné la situation.

Souvenez-vous de l'Argentine d'il y a quelques années, criblée de dettes, sous perfusion, en guerre avec le FMI.



Malgré la mort de son mari la dame de fer du Rio de La Plata a repris les choses en main. La « Casa Rosada », le palais présidentiel n'est pas « tombé en

quenouille ». Et maintenant ce pays émergeant auquel NDH est lié fondamentalement depuis ses origines a retrouvé son rang.

Bien sûr, il y aurait beaucoup à dire et à redire sur la gouvernance de Cristina Kirchner. On doit aussi s'interroger sur le péronisme insubmersible depuis le coup d'Etat du général Juan Domingo Perón en 1943. Quels en sont les ressorts visibles ou invisibles ? Il y a du populisme en dessous, comme dans le Venezuela d'Hugo Chavez. La nostalgie du « caudillisme ». C'est cependant une donnée incontournable qu'il serait stupide de négliger ou de tourner en dérision. Aux oppositions d'en tirer les conséquences.

La perpète pour Astiz

Le verdict est enfin tombé. Il y a longtemps qu'on l'attendait. Le capitaine Astiz dit « l'ange blond de la mort » a été condamné, le 26 octobre, à la prison à perpétuité tandis que d'autres tortionnaires de moindre réputation se sont vu infliger des peines allant de dix à vingt ans.

Rappelons qu'Astiz, qui a beaucoup sévi dans les milieux argentins de Paris durant la dictature (1976-1983) quand NDH organisait 520 semaines de manifestations chaque jeudi est, entre autre, l'auteur de l'arrestation des deux religieuses françaises (sœur Alice et sœur Léonie) à Buenos Aires où elles travaillaient aux côtés des familles des 30 000 disparus. Il les tortura de ses « propres » mains, les exécuta et fit disparaître les corps.

Mais il n'y a pas que les deux « monjas » qui eurent à souf-

frir de cette bande de salauds. Ce sont des dizaines de victimes qui sont à mettre à son passif, comme l'a rappelé lors du retour à la démocratie le rapport « Nunca mas » en 1984 qui égrenait le nom des disparus, souvent jeunes.

Jusqu'à présent, Astiz et les généraux dictateurs avaient, sauf quelques brefs séjours en prison, échappé à un verdict définitif grâce à leur complicité dans l'appareil d'Etat qui les protégeait. Maintenant, une bonne partie du nettoyage est fait. La démocratie argentine est assainie. En espérant que les peines seront bien exécutées. Toute indulgence serait une faiblesse. NDH-Argentine, née de notre fraternité dans la lutte commune y veillera.





Cameroun

Biya, tyrannosaure à vie

Gloire à Paul Biya, brillamment réélu Président du Cameroun en octobre avec un score de maréchal (d'en pire) seul contre 22 candidats. Il fallait le faire, après près de trente années de règne sans partage, des persécutions quotidiennes contre ses opposants, en particulier les organisations de droits de l'Homme, dont la notre, NDH-Cameroun, fondée par Hilaire Kamga.

Menaces contre la vie des récalcitrants, menaces contre leur famille (femmes et enfants). Sans oublier, il y a quelques années les locaux de NDH saccagés, la bibliothèque dispersée, le véhicule de service saboté etc. Le courage ne doit jamais manquer face à un tel satrape et à ses sbires.

Comme il a souvent été dit et écrit, il ne doit sa survie qu'au soutien aveugle de la France et des grandes compagnies étrangères qui y exploitent les richesses naturelles du pays en lui remplissant les poches.

Ubu

Autre caractéristique ubuesque de ce pays, le Président fantoche n'est que rarement présent dans sa capitale Yaoundé. Il est le plus souvent avec sa famille à l'étranger dans un palace où dans l'une de ses nombreuses résidences achetées avec le fruit de ses rapines. Lui et ses proches roulent grand train dans des voitures de luxe tandis que le peuple camerounais croupit dans la misère avec quelques Francs CFA par jour.

Tout le monde sait cela, mais qu'est-ce que cela y change ? Chacun détourne la tête. Tant qu'il n'y a pas de génocide, de massacres à grande échelle pourquoi réagir ? Ce n'est pas notre affaire. C'est celle des Camerounais. « Non ingérence » on vous dit...

Reste la lutte armée, la violence. Mais nul n'en veut. Et pourquoi d'ailleurs contraindre à la violence alors que la démocratie suffirait ?

Ne reste, dès lors, que les « voies naturelles » pour purger le pays, c'est-à-dire la mort de cette caricature de chef de l'Etat. C'est tout le bien que l'on souhaite à ce fleuron de l'ancien empire colonial français. ■

Dans **mon** Département l'info à portée de main

www.
cotesdarmor.fr

Côtes d'Armor
LE MAGAZINE

Armor tv
la web TV partenaire du Conseil général



À tout instant
en quelques clics

transports scolaires
To-Deiz
europe
infos routes
culture



Tous les mois
dans votre boîte
aux lettres

portraits
actu
patrimoine
agenda
dossiers



Tous les jours
en images

on en parle chez vous
en direct
journal
webnoz

culture journal agenda en direct
webnoz actu infos routes patrimoine
transports portraits dossiers europe
on en parle chez vous scolaires

*Votre Conseil général
au service de tous les Costarmoricains*

Conseil
Général



Côtes d'Armor

Trois femmes dynamitent le Prix Nobel

Les Amazones du Nobel

par Barbara Ky



Le 7 Octobre dernier, le Comité Nobel, par la voix de son président, Thorbjørn Jagland rendait hommage aussi bien au courage, à l'audace, qu'à la persévérance de trois femmes de terrain pour «leur lutte non violente en faveur de la sécurité des femmes et de leurs droits à participer aux processus de paix».

Ellen Johnson Sirleaf (72 ans), Présidente du Libéria, première femme démocratiquement élue sur le continent africain (en 2005, et candidate à sa succession aux élections présidentielles en cours) surnommée « la dame de Fer ».

Leymah Gbowee (39 ans), activiste Libérienne qui a initié le mouvement « Women of Liberia Mass Action for Peace ». Elle fut un catalyseur pour l'élection d'Ellen Johnson Sirleaf à travers ses multiples actions. Celles-ci lui ont valu les surnoms de « guerrière de la paix » ou encore « gréviste du sexe » pour avoir, en 2002, recommandé aux femmes de se refuser aux hommes tant que le conflit Libérien se poursuivait. Cette « grève du sexe » a initialement fait sourire les uns et les autres, mais au demeurant, elle a emmené le Président Taylor à associer les femmes aux négociations de paix.

Tawakkul Harman (32 ans), première femme arabe « nobélisée », a fondé le groupe « femmes journalistes sans chaîne » en vue de défendre la liberté de pensée et d'expression.

Ce prix attribué à la fois à trois femmes a une résonance particulière. Il est symbolique à plus d'un titre.

Tout d'abord, l'hommage au genre à tra-

vers les femmes apparaît très clairement. Elles ne sont que quinze à avoir reçu le prestigieux prix depuis sa création en 1901. Est-ce à dire que la plus grande part de l'humanité n'œuvre pas assez pour la paix ? Elle est pourtant reconnue comme étant la plus pacifiste. En témoigne ce chiffre mondialement récurrent : 97% des violences dans le monde sont le fait des hommes.

Ceci dit, quand bien même il aura fallu attendre un siècle et une dizaine d'année, il est louable que le Comité Nobel, pour la deuxième fois de son histoire, aille jusqu'aux limites de la règle de trois lauréats au maximum pour honorer simultanément l'action de femmes représentatives de parties du monde où elles sont le plus brimées. En effet, ce trio rattrape valablement celui des deux cas les plus cités dans l'histoire des prix Nobel où une personne a été, comme on dit « le quatrième homme ». A savoir, qu'elle n'a pas été récompensée alors qu'elle avait joué un rôle clé dans l'action primée.

Il se trouve que sur les trois cas les plus connus, ce « quatrième homme » a été une femme deux fois sur trois ! Mieux, il n'y avait même pas eu trois lauréats ces années-là.

Inégalités

En 1944 Lise Meitner, n'a pas été récompensée pour ses travaux sur l'étude de la radioactivité alors que son collaborateur, Otto Hahn reçut (seul) le prix Nobel de chimie. De même en 1974, l'astrophysicienne britannique Jocelyn Bell, encore

non récompensée alors que son directeur de thèse, Antony Hewish reçut le prix Nobel de Physique avec, comme co-lauréat, Martin Ryle « pour leurs recherches pionnières en radio astronomie : Ryle pour ses observations et ses inventions, en particulier pour la synthèse d'ouverture, et Hewish pour son rôle décisif dans la découverte des pulsars ». Ces derniers avaient, en réalité, été découverts par son étudiante Jocelyn Bell.

Puis, plus prêt de nous il y a le cas de Jean-Claude Chermann, qui a été « oublié » lors du prix Nobel de médecine en 2008, décerné à ses collègues, le professeur Luc Montagnier et Mme Barré-Sinoussi pour leur découverte, pourtant conjointe du virus de l'immunodéficience humaine (VIH).

D'aucuns citeraient aussi le cas du jeune Charles Best qui a découvert l'insuline avec Frederick Banting en 1923. Le Prix Nobel de médecine fut décerné à Frederick Banting et à John Macleod, directeur du laboratoire où ils avaient travaillé, écartant ainsi Best alors âgé de 22 ans seulement.

Comme si les prix Nobel se refusaient aux femmes mais aussi à la jeunesse ! On remarque effectivement qu'ils sont souvent décernés à des hommes d'un certain âge. C'est pourquoi, il convient de souligner qu'ensuite ce prix Nobel de la paix de 2011 est aussi un hommage et un encouragement à la jeunesse porteuse d'avenir. Mieux, il est un symbole de lutte commune intergénérationnelle pour la paix. A elles deux, Tawakkul Harman (32 ans) et Leymah Gbowee (39 ans) font à peine l'âge de la Doyenne, Ellen Johnson Sirleaf (72 ans).

Enfin, il ressort que les domaines d'action de ces amazones de la paix, sont essentiels. Au prix d'efforts constants, ils peuvent porter l'espoir de construction d'une paix durable : la politique, l'activisme, l'information.

Ce mixage a comme un effet de dynamite (faut-il le rappeler, Alfred Nobel est l'inventeur de la dynamite). Un mélange assez explosif pour faire sauter ces verrous qui enchaînent encore la réalisation de la paix dans le monde. ■



« The Artist »

Un film incontournable
de Michel Hazanavicius
Avec Jean Dujardin, Bérénice Bejo, etc.

Le cinéma est né en France grâce à la magie des frères Lumière les biens nommés. Max Linder s'en est emparé puis est mort de n'avoir pas su passer du muet au parlant. Hollywood a pris le relais pour devenir la Mecque du Septième art (parce que l'on oublie que les Indiens de Bollywood sont cependant les plus grands producteurs, qui ont le tort pour la nomenclature française de n'être pas étatsuniens).

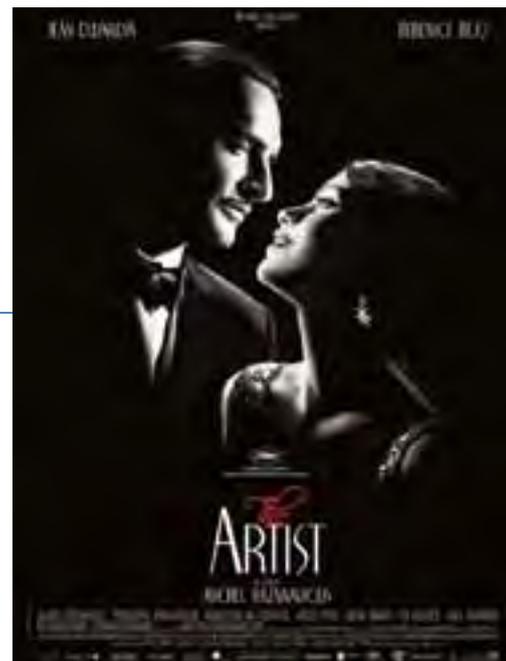
Avec « The Artist », heureusement, on sort des films primaires que l'intelligentsia française nous impose comme conducteur social : violence, flics, voyous, médecins... avec des quotas raciaux, bien sûr).

« The Artist », dès lors, paraît « hors norme » dans tous les sens du terme. Non seulement parce qu'il n'est pas victime du

temps qui passe en « cultivant la culture » d'une époque où l'on savait encore vivre, mais en roulant carrément à contre-courant avec succès. Un bel exemple à suivre dans tous les domaines où il est de bon ton de se coucher, de s'aligner.

On verra si Hollywood a le courage de le primer comme il fut primé au festival de Cannes.

De quoi s'agit-il ? C'est l'histoire d'un mec eut dit Coluche. Un mec porté au pinacle du cinéma muet et qui ne veut pas se convertir vers le parlant. Une femme exceptionnelle (Bérénice Bejo) qui l'a connu au sommet de sa gloire suit son déclin. Une belle romance, le tout tourné « à la façon de », en noir et blanc muet. Bien sûr, le drame se termine en « happy end » à l'américaine. Un film touchant, sans vio-



lence, sans pornographie où Jean Dujardin déploie la totalité de son talent. La preuve qu'il est possible de faire du cinéma (et de qualité) sans s'incliner devant les dieux de carton-pâte hollywoodien.

Une belle leçon de talent et d'intelligence donnée par Hazanavicius et ses artistes dont le meilleur, nul n'en parle, est sans doute un petit chien cabot jusqu'au bout des pattes. Son nom ? Nul ne le sait, mais rien que pour lui... ■



« Le secret de la Licorne »

Un film de Steven Spielberg

On l'annonçait depuis longtemps. Il est enfin sorti en France le 26 octobre dans 500 salles. Pas moins, ce qui garantit un vaste public et prévient tout échec commercial.

Les enfants aimeront sans doute ; les adultes tintinophiles et tintinologues probablement moins car ils ne retrouveront pas leurs héros favoris malgré le recours aux derniers procédés techniques.

En fait, il s'agit presque d'un nouveau Tintin, d'un autre Milou, d'un Haddock et de Dupont et t à la sauce américaine. Le film popularisera peut-être outre Atlantique l'œuvre de Hergé, peu connue là-bas. Par contre, elle risque fort de dissuader les Européens, vaccinés par ce premier essai d'adaptation, d'aller voir la suite promise. Il n'est pas question de jouer les fins bec mais le battage médiatique préalable nous laisse sur notre quant à soi. Laissons-lui sa chance néanmoins. ■

Le Festival national du Film d'Éducation

Porté par le CEMEA, mouvement d'éducation populaire

Du 15 au 19 novembre s'est tenue la 7^{ème} édition du Festival national du Film d'Éducation en Normandie (FFE) à Evreux.

Le FFE c'est d'abord un festival de cinéma. C'est ensuite un festival centré sur l'éducation, au sens large : l'éducation à la vie, au droit, l'éducation au sein de la société, en milieu scolaire, au sein de la famille. C'est aussi l'éducation à l'écoute de l'autre, à la recherche de soi. C'est enfin un regard porté vers d'autres éducations, d'autres vies de jeunes, parfois d'adultes, des éducations « à la dure », à partir de réalisations venant du monde entier.

Ce festival de cinéma présente chaque année une sélection de films et attribue des prix. Lors du dernier festival 5300 spectateurs sont venus déguster des films pendant quatre jours. Les jurés ont ainsi, notamment, attribué le grand prix à « Parures pour dames » de Nathalie Joyeux ; le prix du jury jeune à « Manu, une histoire de M.E.C » de Vincent Deveux et, à titre exceptionnel, a été décerné un prix spécial à « Une vie normale ». Chronique d'un jeune sumo de Jill Coulon.

Ce festival est aussi l'occasion d'associer des jeunes scolarisés, avec des master classes, des étudiants, par un travail en amont sur le contenu des films, des jeunes des quar-

tiers en mobilisant les parents et familles, des détenus. Et enfin, il a su saisir l'opportunité de travailler avec un multi-partenaire très riche dont l'un avec la Direction Actions Educatives de France Télévisions-Curiosphère.

Festival qui se décentralise dans d'autres régions, afin de faire profiter de d'autres publics, de la sélection de films ainsi réalisée (10 000 spectateurs pour la session 2010). Pour cette année 2011, il faut noter une particulièrement grande diversité de genre et de réalisateurs (trices) qui permettra la projection de plusieurs films longs, films de fiction, des films courts d'animation, des reportages, des web documentaires, tous d'une extrême qualité.

Cette édition sera introduite par une présentation du film SKIN dont l'histoire se déroule au temps de l'apartheid en Afrique du sud, qui sera suivie d'un débat avec Lillian Thuram, auteur de Mes étoiles noires. Durant les quatre jours de ce festival de nombreux films se sont succédés en provenance d'Afrique du Sud, d'Allemagne, de Belgique, Colombie, Japon, Norvège, du Royaume-Uni et de France. Les films en compétition sont visibles sur

filmeduc.tv entre le 16 novembre et le 1^{er} décembre.

Certains de ces films ont été suivis d'échanges et de tables rondes permettant de mettre « l'éducation en débat ». ■

Danielle Colombel



Immeuble Chaban-Delmas (Salfe Victor Hugo)
101 rue de l'université Paris 7^{ème}

Nos responsables nationaux (parlementaires, anciens ministres, généraux, ambassadeurs...) sont parfois de grands enfants mais qui saurait les blâmer de mettre de l'humour dans leurs lourdes charges quotidiennes. C'est ainsi que Dominique Bussereau, ancien ministre, a réuni à l'Assemblée nationale

une conférence sur la crise diplomatique borduro-syldave, le 25 octobre, sur la base des éléments précédemment rassemblés par Hergé dans son célèbre album « Le sceptre d'Ottokar ».

Participaient au débat Serge Grouard, député-maire d'Orléans, le bâtonnier Charrière-Bournazel, Hubert Védrine, le général Bentégeat, Philippe Martin, député du Gers, l'ambassadeur d'Allemagne Reinhard Schafers... le tout couvert par

Tiens, encore Tintin

Tintin et la poudrière Borduro-Syldave

Gérard Leclerc, responsable de La Chaîne Parlementaire (LCP).

La guerre allait-elle être évitée ? Chacun donna son point de vue dans une parfaite imitation des acteurs des crises balkaniques, le meilleur étant sans doute l'ambassadeur d'Allemagne qui annonça une intervention conjointe franco-allemande dans laquelle, toutefois son pays n'enverrait pas de troupe sur place pour éviter l'affrontement. Tiens, tiens, cela ne vous rappelle rien ? ■

Des livres et nous ... livres ... D

La deuxième Fâtiha L'islam et la pensée des droits de l'Homme

Yadh Ben Achour

Encore un ouvrage sur l'islam et la démocratie direz-vous. Ou plus exactement, les droits de l'Homme. Un livre récent et intéressant, écrit par un grand juriste tunisien qui a occupé une place essentielle dans la Tunisie qui a suivi la «révolution du jasmin» puisqu'il a été président de la Commission de réforme politique. Son honnêteté intellectuelle ne fait pas l'ombre d'un doute ; sa compétence non plus.

Il écrit, avec réalisme que les fatwas saoudiennes, égyptiennes ne font que «susciter la moquerie du monde». Dès lors, il butine parmi les textes du Coran pour trouver les passages qui se rapprochent le plus de la pensée universelle des droits de l'Homme jusqu'à conclure, selon la formule consacrée, qu'il s'agit d'une question d'interprétation.

Soit, mais est-il nécessaire de fouiller dans les textes du bouddhisme, du Nouveau Testament pour trouver une justification de leur philosophie par rapport aux droits de l'Homme ?

L'objectif est donc louable et les auteurs de tels ouvrages (comme Malek Chebel) sont des hommes d'une immense bonne volonté auxquels on doit le plus grand respect. Toutefois, s'ils font bouger les lignes à l'intérieur de l'islam c'est pour quel résultat ? Leur thèse, ultra-minoritaire, ne pourra pas éviter de passer par le concept de laïcité qu'ils contournent alors qu'elle est la base de la liberté. On en reparlera dans les années qui viennent en Tunisie, Libye, Egypte... ■



PUF - 18€



Stock - 12€

Martin Hirsch est atypique. Légèrement technocrate mais dévoué sans frontière à la misère humaine après qu'il eut rencontré sur le chemin d'Emmaüs le bon Abbé Pierre. Une parfaite sainte thèse que l'on prie de bien vouloir poursuivre le tracé de son sillon, même s'il a crispé un peu en rejoignant le gouvernement issu de la bande du Fouquet's.

Sécu : Objectif monde Le défi universel de la protection sociale

Martin Hirsch

Martin est un pragmatique, prêt comme l'auteur de son patronyme, à partager son manteau avec les pauvres, ces salauds qui posent des problèmes de conscience avec leurs histoires de logement, de bouffe, de médecine...

Il a donc imaginé avec l'ancienne Présidente socialiste du Chili Michelle Bachelet un système de Sécurité Sociale à l'échelle planétaire. Rien de moins. Et, de plus ses propositions sont crédibles comme il l'expose dans son petit livre.

Cela nous rajeunit de 20 ans lorsque NDH proposait, pour éradiquer la mort par le froid, une obligation légale, à chaque ville, d'avoir des

abris au prorata de la population et que l'Abbé soutenait. Après le vote de l'Assemblée en juillet 1993, lorsqu'on lui demandait « pourquoi ne l'avez-vous pas fait vous depuis 1954 ? » il répondait, humblement : « Mon fils, je ne suis pas juriste »...

Finalement, les techniciens, ce n'est pas inutile s'ils sont bien orientés. Merci, Martin. On t'embrasse... et continue ! ■

Tocqueville « Sur l'Algérie »

Présentation Seloua Luste Boulbina

On connaît tous Alexis de Tocqueville et beaucoup ont lu ses ouvrages essentiels, basiques, incontournables : « *L'Ancien Régime et la Révolution* » et « *De la démocratie en Amérique* ».

Croire que l'on sait tout de cet aristocrate, sociologue, député de Normandie, tant il est devenu un « classique » est cependant une erreur et il faut faire son mea culpa car cet auteur célèbre pour la justesse de ses analyses s'est aussi intéressé de très près à l'Algérie. Non pas dans les 1950-1970 mais peu après 1830, la conquête de ce territoire après le célèbre coup de l'éventail du Dey d'Alger au consul de France.

En fait, il ne s'agit pas véritablement d'un livre mais d'un ensemble de textes dont Tocqueville est l'auteur :

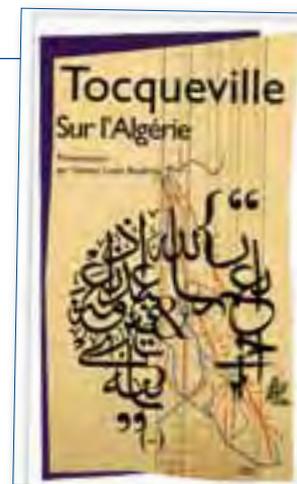
- Lettre sur l'Algérie (1837)
- Notes du voyage en Algérie (1841)
- Travail sur l'Algérie (1841)
- Rapports sur l'Algérie (1847)

Quand les liens entre la France et l'Algérie sont toujours aussi tendus, sans raisons de fond insurmontables, il est bon de lire Tocqueville pour mesurer sa clairvoyance, son humanisme. Non qu'il condamne la conquête (pas plus que quiconque ne condamne les conquêtes romaine, arabe ou turque). Mais il prône le respect, la tolérance. Et, surtout, après avoir observé la vanité du « toujours plus d'expansion » de Napoléon, en précurseur de von Clausewitz (dans son célèbre « *De la guerre* ») il décèle que poursuivre sans fin ne mène qu'à la ruine, à l'échec.

Bien sur, il faut replacer ses travaux (principalement parlementaires) dans le contexte de l'époque.

Qui ne remarquerait surtout le parallèle qu'il dresse entre la France et les Etats-Unis – qu'il connaît bien. Tocqueville écrit, après avoir stigmatisé le vol des terres aux autochtones qu'il appelle, selon le vocable de l'époque, les « *indigènes* »

(titre d'un film récent célèbre) : « *C'est ainsi que, sans recourir à l'épée, les Européens de l'Amérique du Nord ont fini par pousser les Indiens hors de leur territoire. Il faut veiller à ce qu'il n'en soit pas ainsi pour nous.* »



Editions Flammarion

Bref, du pur Tocqueville. Intelligent, parfaitement renseigné, prophétique. A lire ou relire pour qui s'intéresse à cette histoire passionnée et passionnelle. Notamment par les parlementaires contemporains qui ont voté, en violation de la Constitution, une loi vantant les aspects positifs de la colonisation. Une vraie stupidité. ■



CNRS-Éditions - 10€

Le choc Jésus-Mahomet par Christian Makarian

Christianisme et islam. On ne peut que s'en féliciter. Surtout quand on se souvient du tollé qu'avaient suscité les propos de Benoît XVI, à Ratisbonne lorsqu'il ne faisait pourtant que rappeler la phrase d'un empereur byzantin, comparant les deux religions et demandant pourquoi la dernière serait supérieure à la première.

Christian Makarian, journaliste, directeur adjoint de la rédaction de l'Express analyse, textes à l'appui, fait des parallèles pour dégager des conclusions. Il se place d'un point de vue objectif, non engagé. Ce n'est pas le genre à assener des coups de sabre ou de goupillon. Il s'agit d'un ouvrage scientifique, publié pour cela par le CNRS.

Édité en juin 2011, il n'a, hélas, pas connu le succès mérité. Parce qu'il est à contre-courant de l'ère du temps qui veut que l'on ferme les yeux pour ne voir que les points communs et non les divergences ?

Ne parlons pas de théologie. Ce qui importe de nos jours, c'est la philosophie. A chacun sa foi. En revanche, ce qui aboutit à une culture, démocratique ou totalitaire, avec ou sans « printemps arabe » est le cœur du problème. Dans notre dernière revue nous titrions « *Pas de démocratie sans laïcité* ». A l'heure où les successeurs de Kadhafi veulent proclamer la charia, restaurer la polygamie il y a de quoi réfléchir. Et vite avant qu'en Europe l'extrême droite ne profite de l'aubaine. ■

Voici un ouvrage qui, loin de redire pour la 10 000^e fois « *Embrassons-nous Folleville* », prend le contrepied du discours habituel et cherche la différence fondamentale entre chris-

Des livres et nous ... livres ...

Destruction massive : Géopolitique de la faim

Jean Ziegler

Depuis son célèbre « *Un Suisse au dessus de tout soupçon* », on attend toujours le dernier ouvrage du turbulent Jean Ziegler, un militant haut de gamme engagé contre toutes les injustices.

Pour NDH, qui attribue le « Prix littéraire des droits de l'Homme » chaque année depuis un tiers de siècle, nous serions même tentés de lui conférer cette distinction à chacun de ses livres tant ils sont incontournables. Mais, comme Obélix chez les Helvètes, il ne faut pas qu'il prenne trop de potion magique. Surtout pour son dernier livre qui radiographie une tragédie : la faim dans le monde. Ce serait indécent.

On ne peut tout dire sur ce travail de Romain de 344 pages que tout le monde doit avoir comme référence dans sa bibliothèque. Il faut d'abord le lire, en retirer la « *substantifique* » moelle.

Un seul extrait : « *Toutes les cinq secondes un enfant de moins de dix ans meurt de faim* ». Puis suivons le guide dans l'énoncé de son acte d'accusation. Les causes ? La spéculation financière, le développement



des agrocarburants, la dette extérieure, l'acaparement des terres par les fonds d'investissement...

Z n'est pas Zoro mais Ziegler. Il démasque les coupables mais propose des solutions concrètes, démontre que la terre peut nourrir 12 milliards d'habitants (or nous ne sommes actuellement que 7 milliards)... Bref, s'il n'avait déjà reçu le Prix littéraire des droits de l'Homme en 2008 pour son livre « *La haine de l'Occident* » il l'aurait encore mérité. ■



Editions Le Seuil - 20€



Jean-Pierre Bel, Président du Sénat

a remis

le Prix littéraire des droits de l'Homme 2012

décerné par le jury de Nouveaux Droits de l'Homme

présidé par Philippe de Saint-Robert

à Maurice Buttin, avocat

pour son livre

« *Hassan II, De Gaulle, Ben Barka. Ce que je savais d'eux* »

aux éditions Karthala

La passion de deux collectionneurs :

Ilone et George KREMER, héritiers de l'ÂGE D'OR HOLLANDAIS

L'Âge d'Or hollandais est une période au cours de laquelle une première révolution bourgeoise s'était réalisée grâce à l'avènement au pouvoir politique d'une classe de marchands, qui avait transformé la Hollande en un pays autonome reposant sur une richesse économique fulgurante et une terre de refuge pour les artistes, écrivains, philosophes dans l'Europe du XVII^{ème} siècle. Collectionner n'est plus à cette époque en Hollande l'apanage des aristocrates, comme partout en Europe.

Dans le contexte de la Contre-Réforme de la papauté, le Concile de Trente, en opposition à la réforme de Luther, instaure des règles de simplicité avec les croyants. L'art doit être immédiatement compréhensible et proche du peuple. Ainsi naît le clair-obscur qui va donner à la lumière une dimension divine.

Enfant, lors d'une visite au Rijksmuseum d'Amsterdam, le jeune George Kremer est frappé par la tendresse de la scène de la Fiancée juive de Rembrandt. Trente cinq ans plus tard, il acquérait son premier tableau, sur un coup de tête en 1995. Ainsi va naître, avec l'aide de son épouse Ilone, la constitution d'une collection unique



de maîtres hollandais. Leurs goûts très proches sont un atout pour décider rapidement: De Rembrandt à Frans Hals en passant par Pieter de Hooch, Gerrit Dou et Gerrit van Honthorst...

« Comme si ce couple descendait directement de cette nouvelle catégorie de marchands collectionneurs du monde de la route des Indes. Tout comme leurs aînés, Ilone et George Kremer ont fait fortune dans le commerce international et vivent entre la Hollande, les Etats-Unis et l'Espagne. Mais ils restent profondément attachés à leur culture, celle de la Hollande, et sont surtout des collectionneurs passionnés, érudits, connaissant sans doute mieux leurs oeuvres et les artistes hollandais que nombre de spécialistes et d'historiens d'art » nous explique le Directeur de la Pinacothèque de Paris,

Marc Restellini.

Cette exposition présente des portraits, des paysages, des marines, animaux, objets de la vie quotidienne, le clair et l'obscur, et des scènes de vie religieuse et mystique.

Cet ensemble extraordinaire d'une soixantaine d'œuvres rayonne au sein de la Pinacothèque de la Madeleine, de cette lumière flamboyante de l'Âge d'Or hollandais. ■

*Véronique Bevin
Michèle Colomès*

Pinacothèque. Les Collections.

8, rue Vignon - Paris 75008
Tel: 01 42 68 02 01
Exposition du 27 Octobre 2011
au 25 Mars 2012

Commissaire de l'exposition :
Wouter Kloek



Cézanne et Paris

Au Musée du Luxembourg, jusqu'au 26 février 2012

De Paul Cézanne, on pense surtout qu'il est le peintre de la Provence, de la nature (des pommes en particulier). Cette exposition rectifie notre vision du grand artiste, ami d'Emile Zola qui le fit venir d'Aix en Provence à Paris à l'âge de 20 ans.

Là, il se lia aux peintres de son temps avant de connaître la célébrité. Mais il ne peignit pas que Paris, ses quais, ses toits. Il posa aussi son chevalet autour de la capitale, notamment à Auvers sur

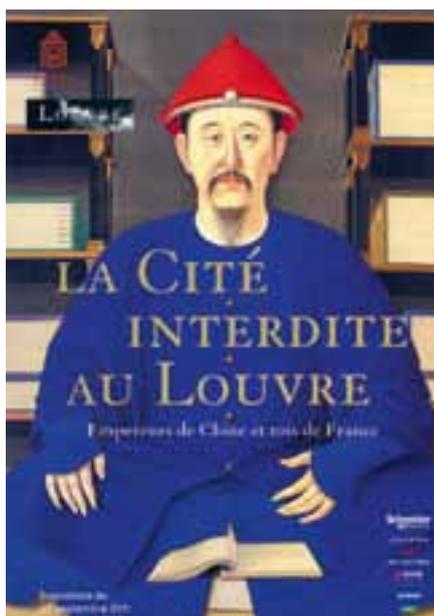
Oise où un certain Van Gogh œuvrait aussi. Epoque bénie des dieux qui fit et vit éclore les Monet, Manet, Renoir, Toulouse-Lautrec, Picasso, le douanier Rousseau... entre deux guerres et sans besoin du mécénat d'un roi-soleil quelconque, par la seule spontanéité de leur talent, pour ne pas dire de leur génie.

Cézanne avait le chemin de fer pour voyager et diversifier son inspiration. Vous, avez le TGV pour venir admirer le résultat. ■



« La Cité Interdite » Empereurs de Chine et rois de France

Une exposition médiocre au Louvre, jusqu'au 9 janvier 2012



Ceux qui ont eu la chance de visiter la Cité Interdite, près de l'immense place Tien Anmen à

Pékin se sont sans doute précipités pour visiter l'exposition « La Cité Interdite » Empereurs de Chine et rois de France. Beaucoup de Chinois en séjour à Paris ou de Chinois de France ont fait de même. Car l'affiche était alléchante. Quasiment du jamais vu ici...

Déception. L'exposition, répartie dans quatre salles disparates n'a pas l'envergure que mérite la célébration des deux lieux culte des deux grandes civilisations qu'étaient la France et l'empire du Milieu. Faible hauteur sous plafond, mauvais enchaînement du parcours à suivre, absence quasi-totale de mobilier...

A part une maquette, on a du mal à se représenter la grandeur de la Cité Interdite, comme si le titre de l'expo-

sition avait été usurpé. Il est vrai que l'intituler uniquement « Empereurs de Chine et rois de France » eut été moins porteur pour le public qui vient pour pénétrer dans ce Louvre chinois.

Ne boudons pas malgré tout car c'est aussi l'occasion pour les Français de découvrir la grandeur ancestrale de la Chine, de ses empereurs bâtisseurs, des relations très anciennes entre nos deux nations... Si cette exposition, à demi réussie, donne une envie de Chine ce n'est déjà pas si mal. Cela nous change du bourrage de crâne quotidien que nous font subir les médias français qui nous feraient croire qu'il n'y a que « l'Amérique ». D'autant que la Chine ancienne existe mais qu'il y a désormais la Chine moderne – vous savez bien : le banquier des Américains ! ■

Pour un avenir durable en VAUCLUSE

ÉCONOMIE - ENVIRONNEMENT - SOCIAL

VAUCLUSE DURABLE





Les Brèves de Pol et Mique

Grèce : Papandreou est tombé. Il aurait dû être papa Noël.

Idées : Johnny a l'idée lorsqu'il déclare « On n'a jamais fait rien de mieux que la perfection »

La Corrèze avant le Zambèze : C'est ce que proclamait autrefois dans Paris-Match Raymond Cartier. Avec le duo des hommes « Chirac-Hollande » est-ce que cela a changé ?

Ségolène à La Rochelle : Ségolène veut être candidate aux législatives à La Rochelle. Ah, ces « filles de La Rochelle », ça attire toujours. Mais c'est un peu facile de chausser des charentaises là-bas. Quoi qu'il ne soit pas facile de faire le coucou au pays des mouettes.

Delphine Bato : Elle est députée des Deux-Sèvres en remplacement de Ségolène Royal. C'est elle

qui aurait dû aller se présenter à La Rochelle. Une bateau entre les deux tours (des législatives) c'eut été mieux adapté et aurait évité aux marins d'envoyer La Royale par le fond. Tout le monde aurait aimé se faire emmener en bateau. Le siège de La Rochelle continue...

Affront renversé : La droite tire à boulet rouge sur la gauche. Erreur car la gauche, ce sont les rouges depuis 200 ans.

Berlusconie : Finalement, Silvio, qui avait remplacé le bling bling par le bunga bunga a dû se retirer après d'intolérable souffrances en disant, comme Elisabeth II il y a dix ans que c'était une « annus horribilis ». DSK, lui, se tait.

Krach 40 : La loi du marché est abominable. On doit avoir l'œil rivé sur le CAC 40. De Gaulle revient

vite ! Toi, tu as connu le krach 40 et, grâce au 18 juin, tu as rendu la France Libre.

Président d'Israël : Strauss Kahn a raté son entrée à l'Elysée mais bientôt la place du chef de l'Etat en Israël sera libre pour succéder à Moshé Kazav qui va purger une peine de prison pour viols. Encore un instant cependant car l'ami Shimon Peres est toujours là. Il faut savoir attendre. Le meilleur moment est quand on monte l'escalier.

Autopsy : Les médias français ne jurent que par les psys au moindre incident. Surtout lorsque le drame a fait des morts. On devrait alors l'appeler l'auto-psy.

Courant : Le courant ne passe plus entre les Verts et le PS. Normal, ce courant était d'origine nucléaire. ■



ADHÉRER
À NDH

à retourner à :
NOUVEAUX DROITS DE L'HOMME
-14, Cité Vaneau 75007 Paris -
Tél.: 01.47.53.78.78 - Fax : 01.45.56.07.06
ndh-ong@wanadoo.fr
www.ndh-france.org

M. Mme Prénom

Adresse

Tél.:

demande mon inscription et joins le montant de ma cotisation annuelle :

60 € et 30 € (étudiants, réfugiés, chômeurs)

A..... le.....

Signature :

Le Conseil régional de Champagne-Ardenne vous accompagne au quotidien



La Région joue un rôle majeur dans de nombreux domaines :
formation, transport ferroviaire de voyageurs, économie,
agriculture, sport, santé, culture, recherche, innovation...
Les Régions préparent aujourd'hui l'avenir de nos territoires en
modernisant les équipements collectifs et en mettant en place
de nouvelles infrastructures.

Informations pratiques, agenda, guide des aides...
retrouvez toute l'actualité de la Champagne-Ardenne sur :
www.cr-champagne-ardenne.fr

RÉGION

CHAMPAGNE
ARDENNE



PARIS.fr

ACTUALITÉS SERVICES PRATIQUES  LOISIRS

TOUS LES JOURS, TOUTE L'INFORMATION SUR VOTRE VILLE.